

**restez
chez
vous**

de l'administration **Le Monde**

Quotidien National d'Information ● www.lemondeadm.com

Mercredi 10 Juin 2020 / N° 886

Prix : 20 DA

Possible prorogation, pour une durée raisonnable, de la campagne de débat

**« POUR QUE LA CONSTITUTION
SOIT LE FRUIT D'UN CONSENSUS
NATIONAL LE PLUS LARGE
POSSIBLE » SOULIGNE BELAID**



Développement
des zones d'ombre:
**Belaid fait part
d'un suivi
quotidien sur
le terrain au
plus haut
niveau de l'Etat**

Air Algérie
**Les pertes
évaluées à 38
mds de DA,
pourraient
atteindre 89
mds DA d'ici la
fin de l'année**

Agriculture:
**L'organisation
la filière
Caroube et son
soutien à
l'investisseme
nt en débat**

**Compétition "Le
Coronhackaton":**
**Accompagnem
ent de 9
projets sur les
35 retenus**

**En prévision du
déconfinement**
**SOGRA
renforce les
mesures
préventives
dans les gares
routières à
travers le pays**

**Financement de la
CNR :**
**Le DG met en
avant l'idée de
prélèvement
de taxes sur le
tabac et les
médicaments**

FAF
**Le MJS interdit
de toucher aux
statuts**

**En prévision du
déconfinement**
**SOGRA renforce
les mesures
préventives
dans les gares
routières à
travers le pays**

Conférence de presse du porte parole officiel Rétrospective

Le ministre conseiller à la Communication, porte-parole officiel de la Présidence de la République, Belaïd Mohand Oussaïd, a fait état, mardi, d'une possible prorogation, pour une durée raisonnable, de la campagne de débat et d'explication autour de l'avant-projet de révision constitutionnelle afin que la Constitution escomptée soit « le fruit d'un consensus national le plus large possible ». Le débat autour de la mouture de l'avant-projet de révision de la Constitution, en dépit des mesures de prévention de la Covid-19 limitant la liberté de circulation et de réunion, « confirme le besoin intense du pays d'une Constitution consensuelle » qui jette les fondements d'une nouvelle ère « transmandats présidentiels » et « non une Constitution sur mesure pour des personnes ou des partis », a précisé M. Mohand Oussaïd lors d'une conférence de presse animée au siège de la Présidence de la République. Soulignant que cet objectif requiert d'élargir la base du débat à toutes les franges de la société, il a indiqué qu'en réponse, à la demande de plusieurs partis politiques, associations civiles et personnalités nationales, « une prorogation est à l'étude, pour une durée raisonnable, de la campagne de débat et d'explication autour de l'avant-projet de révision constitutionnelle. » Le but étant de parvenir à une Constitution qui soit le fruit d'un consensus national le plus large possible répondant à la nécessité impérieuse et urgente pour le pays de se doter d'institutions véritablement élues sous la bannière de la Déclaration du 1er novembre 1954 pour édifier la Nouvelle République en consolidation des trois composantes de l'identité nationale: l'islam, l'arabité et l'amazighité », a-t-il conclu.

« Le Président Tebboune a promis d'étudier la demande quant à la Libération de certains détenus »

Le ministre conseiller à la Communication, porte-parole officiel de la Présidence de la République, M. Mohand Oussaïd Belaïd a indiqué que ce qui a été évoqué dans le communiqué de Sofiane Djilali (président du parti Jil Jadid) concernant sa demande de libération de certains détenus était « vrai », précisant que le président de la République avait promis d'étudier cette demande. À une question sur ce qui a été évoqué dans le communiqué de Sofiane Djilali (président de Jil Jadid) concernant sa demande de libération de certains détenus, le ministre conseiller a précisé, lors d'une conférence de presse au siège de la Présidence de la République, que c'était « vrai » et que c'était le « fruit du dialogue », soulignant que le président de la République avait « promis d'étudier cette demande ». Le Président Tebboune a « répondu à la demande du président de Jil Jadid et promis de l'étudier dans le cadre du plein et strict respect de ses pouvoirs constitutionnels et de son attachement total au respect de l'indépendance de la justice », a ajouté M. Belaïd, estimant que ceux qui boycottent le dialogue « assument leurs responsabilités ».

« un suivi quotidien sur le terrain au plus haut niveau de l'État relatif au développement des zones »

Le ministre Conseiller à la Communication, porte-parole officiel de la présidence de la République, Belaïd Mohand Oussaïd, a indiqué que le dossier des zones d'ombre était l'objet d'un suivi quotidien sur le terrain au plus haut niveau de l'État et que le devenir des responsables locaux était lié à celui de ces régions. Lors d'une conférence de presse animée au siège de la Présidence de la République, M. Belaïd Mohand Oussaïd a réaffirmé que les zones d'ombre "sont l'une des priorités du Président de la République", soulignant que des efforts concrets sont consentis pour leur prise en charge. Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a été le premier à mettre la lumière



sur ces zones à travers le film documentaire traitant, pour la première fois, de tous les angles la souffrance des populations de ces zones, réalisé à sa demande et projeté devant les walis de la République, a-t-il rappelé. Il a ajouté que le Président de la République avait instruit l'ensemble des responsables de suivre ce dossier sur le terrain, "allant jusqu'à lier le sort des responsables locaux à celui de ces zones et dans des délais bien impartis". À la question d'un journaliste qui a exprimé des doutes sur le sérieux de cette démarche en faveur de ces régions, le porte-parole officiel de la présidence de la République a rétorqué que "c'est là une affaire très sérieuse qui ne supporte aucune démagogie ou manipulation de sentiments, et l'ère de ceux qui y est excellé est révolue". Il a précisé qu'un responsable, au niveau de la Présidence de la République, est chargé spécialement du suivi quotidien sur le terrain de tout ce qui est réalisé dans ce sens, ajoutant que si des cas individuels existaient, ils ne pouvaient constituer une règle. Au total, 8,5 millions d'Algériens et Algériennes vivent dans des régions d'ombres, dont les problèmes de développement en suspens de certaines ont été réglés, à l'instar des écoles, des routes et de l'alimentation en électricité "en témoignent les bénéficiaires eux-mêmes", a-t-il conclu.

« Lutte contre la pandémie du Covid 19, l'État veille à ne pas risquer la vie des citoyens »

Le ministre conseiller à la Communication, porte-parole officiel de la Présidence de la République, M. Mohand Oussaïd Belaïd, a affirmé que l'État veillait à « ne pas risquer » la vie des citoyens, tout en recherchant des « compromis » entre la relance de la vie économique et la lutte contre la pandémie de Covid-19. Le ministre conseiller a précisé qu'à la suite de la réunion du Haut Conseil de sécurité consacrée à l'évaluation de la situation sanitaire du pays à la lumière de l'évolution de l'épidémie de Covid-19, il avait été décidé de commencer à préparer un plan d'action pour la phase post-Covid-19, soulignant que l'État a veillé depuis le début à « ne pas risquer » la vie des citoyens. Une politique qui n'empêche pas, a-t-il ajouté, de rechercher dans le même temps des compromis entre la relance de la vie économique et la lutte contre la pandémie.

« les dons numéraires s'élèvent 3,86 mds DA, plus d'un million d'euros et près de 1 million de dollars »

Par ailleurs, Belaïd Mohand Oussaïd a affirmé que la valeur des dons numéraires ver-

sés dans les comptes dédiés à la lutte contre la Covid-19 ont atteint, jusqu'à hier lundi, 3,86 mds DA, plus d'un (01) million d'Euros et près d'un (01) million de dollars.

« Les dons numéraires versés dans les comptes dédiés à la lutte contre la Covid-19 s'élèvent à 386 milliards de centimes, 1,195 million d'Euros, 980 000 dollars et 7 700 livres sterling », a précisé M. Belaïd Mohand Oussaïd. Concernant les modalités de distribution de ces dons aux citoyens impactés par la propagation de la Covid-19, le porte-parole de la Présidence a fait savoir qu'ils seront octroyés en fonction d'une étude élaborée par une commission présidée par le Premier ministre regroupant des représentants de la société civile et du croissant rouge algérien (CRA). « Pour éviter les mésinterprétations et dans le souci d'agir dans la transparence, une commission présidée par le Premier ministre et constituée de membres représentant la société civile et la CRA sera chargée de l'élaboration d'une étude visant à arrêter les critères de distribution de ces dons aux citoyens touchés par cette pandémie », a-t-il souligné.

« L'Algérie a rapatrié à ce jour près de 13 000 Algériens bloqués à l'étranger »

D'autres parts, le ministre conseiller à la Communication, porte-parole officiel de la Présidence de la République, M. Mohand Oussaïd Belaïd a indiqué que l'Algérie avait rapatrié près de 13 000 ressortissants algériens bloqués à l'étranger depuis la fermeture de l'espace aérien à cause de la pandémie de la Covid-19. Le ministre conseiller a mis en avant « l'attachement de l'État à préserver la santé de ces citoyens et à les rapatrier dans les meilleurs délais et conditions », précisant qu'entre 12 000 et 13 000 Algériens avaient été rapatriés à ce jour. « L'opération de rapatriement se poursuit », a-t-il ajouté, précisant que deux (2) vols étaient prévus ce week-end pour ramener les Algériens bloqués en Turquie. M. Belaïd a tenu à rappeler que les rapatriés étaient directement placés en quarantaine pendant deux (2) semaines.

Le Président Tebboune dépêche une importante délégation ministérielle à Nouakchott

Le ministre conseiller à la communication, porte-parole officiel de la présidence de la République, Belaïd Mohand Oussaïd a indiqué que le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune avait dépêché « il y a quelques heures » une importante délégation ministérielle à Nouakchott (Mauritanie) pour échanger les informations entre les deux pays en matière de lutte contre la Covid-19.

M. Oussaïd a indiqué que le Président Tebboune « a dépêché, il y a quelques heures, une importante délégation ministérielle à Nouakchott conduite par le ministre des Affaires étrangères pour échanger les informations avec les frères mauritaniens en matière de lutte contre la pandémie », estimant que cette délégation était « la première du genre depuis la suspension du trafic aérien en mars dernier ».

Cette visite traduit l'intérêt particulier accordé par les Présidents des deux pays à entretenir le contact au mieux des intérêts des peuples de la région, a-t-il ajouté.

L'Algérie favorable à toute initiative visant à mettre un terme à l'effusion du sang des Libyens

Au sujet de la crise libyenne, le ministre conseiller à la Communication, porte-parole officiel de la Présidence de la République, M. Belaïd Mohand Oussaïd a affirmé que l'Algérie était favorable à toute initiative, quelle qu'en soit l'origine, visant à mettre un terme à l'effusion du sang des Libyens. « L'Algérie est favorable à toute initiative, quelle qu'en soit l'origine, visant à mettre un terme à l'effusion du sang des frères libyens », a soutenu M. Belaïd qui répondait, à une question sur la dernière initiative lancée par l'Égypte pour un cessez-le-feu en Libye. Le porte-parole de la Présidence de la République a fait état, dans le même cadre, d'une coordination et d'une concertation « quasi quotidiennes » entre le chef de la diplomatie algérienne et ses homologues de la région concernant les développements du dossier libyen. À ce propos, il dira que le communiqué du ministère des Affaires étrangères était « on ne peut plus clair », ajoutant « nous nous tenons à équidistance vis-à-vis de toutes les parties, car nous souhaitons nous acquitter du rôle de médiateur qui œuvre à unir les belligérants sans pour autant prendre parti pour l'un contre l'autre, ou attendre d'autres développements de la situation militaire sur le terrain ». Le porte-parole officiel de la Présidence a ajouté que l'Algérie « suit avec intérêt l'évolution des événements dans ce pays », une affirmation que le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a soulignée dans plus d'une déclaration à la presse nationale et internationale, en assurant que l'Algérie « s'emploie à sauver les enfants du peuple libyen frère de cette tragédie à laquelle se sont ingérées des puissances étrangères qui ne pensent qu'à leurs propres intérêts dans cette région », alors que l'Algérie pense « qu'au bien du peuple libyen sans plus ».

Synthèse H.M /AG

Possible prorogation, pour une durée raisonnable, de la campagne de débat « Pour que la Constitution soit le fruit d'un consensus national le plus large possible » souligne Belaid

Le ministre conseiller à la Communication, porte-parole officiel de la Présidence de la République, Belaïd Mohand Oussaïd, a fait état, hier d'une possible prorogation, pour une durée raisonnable, de la campagne de débat et d'explication autour de l'avant-projet de révision constitutionnelle afin que la Constitution escomptée soit "le fruit d'un consensus national le plus large possible". Le débat autour de la mouture de l'avant-projet de révision de la Constitution, en dépit des mesures de prévention de la Covid-19 limitant la liberté de circulation et de réunion, "confirme le besoin intense du pays d'une Constitution consensuelle" qui jette les fondements d'une nouvelle ère "trans-mandats présidentiels" et "non une Constitution sur mesure pour des personnes ou des partis", a précisé M. Mohand Oussaïd lors d'une conférence de presse animée au siège de la Présidence de la République. Soulignant que cet objectif requiert d'élargir la base du débat à toutes les franges de la société, il a indiqué qu'en réponse, à la demande de plusieurs partis politiques, associations civiles et personnalités nationales, "une prorogation est à l'étude, pour une durée raisonnable, de la campagne de débat et d'explication autour de l'avant-projet de révision constitutionnelle". Le but étant de parvenir à une Constitution qui soit le fruit d'un consensus national le plus large possible répondant à la nécessité impérieuse et urgente pour le pays de se doter d'institutions véritablement élues sous la bannière de la Déclaration du 1er Novembre 1954 pour édifier la Nouvelle République en consolidation des trois composantes de l'identité nationale: l'islam, l'arabité et l'amazighité", a-t-il ajouté. Plusieurs partis politiques ont appelé à un débat large et inclusif autour du projet de révision de la Constitution, devant impliquer toutes les composantes de la société civile et du monde politique. Cela permettra à la révision, en cours, de passer à une Constitution susceptible d'être appliquée qu'elle que soit la tendance politique du Président de la République. Conformément à son engagement au cours de la campagne électorale, le Président Tebboune avait chargé un comité d'experts de formuler des propositions pour l'élaboration d'un projet de Constitution consensuelle qui soit à la hauteur des aspirations des citoyens exprimées lors des marches du Hirak. Il s'agit, donc, d'une plateforme de débat et une méthode de travail que le Président a voulu suivre pour ne pas voir un débat lancé du vide mais plutôt à partir d'un document élaboré par une élite d'éminents professeurs de droit. Le président de la République souhaite voir ce document enrichi par des contributions constructives, en y apportant les modifications, les suppressions et les ajouts utiles, l'objectif étant de doter la nation d'une Constitution consensuelle à la hauteur des aspirations du peuple. Dans cette perspective, plusieurs partis politiques commencent à se mobiliser en affichant leur adhésion à l'avant-projet de révision de la Constitution. Ils ont également salué l'engagement du Président de



la République de doter le pays d'une Constitution consensuelle avec la participation de tous à son enrichissement. Dans ce cadre, le FLN qui a élu samedi dernier un nouveau secrétaire général en la personne de Baâdji Abou El-Fadhl, a salué l'engagement du Président de la République à conférer au projet d'amendement de la Constitution un "caractère consensuel", selon une approche globale basée sur "une large consultation sans exclusive" pour approfondir le débat et le dialogue autour de la Constitution, pierre angulaire de l'édification de l'Algérie nouvelle". Le FLN a également souligné "sa satisfaction de la volonté politique du Président de la République de doter le pays d'une Constitution démocratique, reflétant les aspirations du peuple algérien et visant à soutenir et protéger l'identité nationale et l'unité du peuple en sus de l'élargissement de la constitution aux droits et libertés de l'homme et des citoyens, l'ancrage de la démocratie, la consolidation des piliers de l'Etat de droit et le renforcement de l'indépendance de la Justice et des institutions. En réponse à l'invitation de la Présidence de la République à débattre de ce projet, le parti a décidé "d'ouvrir des chantiers spécialisés au niveau central et local mais aussi au niveau de toutes les mohafazat et comités de transition du parti dans les wilayas pour recueillir les propositions et observations des cadres et militants avant de les soumettre à la commission d'experts constituée il y a plusieurs semaines au niveau de la direction du parti". De son côté, l'ANR a exprimé «sa satisfaction quant à cette démarche de réforme, car elle incarne l'un des engagements électoraux les plus éminents du Président de la République pour permettre le rétablissement de la confiance des citoyens dans leurs droits et libertés parallèlement aux impératifs de préserver la sécurité et la stabilité de l'Etat-nation. Il s'agit également de préserver les éléments de l'identité nationale, de renforcer l'Etat de Droit et des institutions, de consacrer les droits et libertés, du principe de la séparation des pouvoirs et de l'indépendance de la justice et de libérer les initiatives économique et sociale". L'ANR affirme que cette démarche constitutionnelle « est en synergie avec la vision du parti pour asseoir le renouveau républicain », ajoutant que pour atteindre cet objectif

« notre pays est appelé à engager une série de mutations, notamment constitutionnelles, soit la base solide et la voie appropriée, pour l'aboutissement des autres changements ». Le parti a cité également le changement institutionnel qui « sera favorable à l'émergence de nouvelles institutions, puisant leur légitimité de la volonté populaire, de ses compétences et sa capacité à prendre en charge les préoccupations et aspirations légitimes des citoyens ». Le MSP a fait part de son intention « d'engager un examen approfondi de la mouture de l'avant-projet de révision de la Constitution, en associant les structures, exécutive et consultative du mouvement, en plus de la consultation d'experts et spécialistes et l'organisation de conférences thématiques à ce propos. Des consultations sont également prévues avec des personnalités nationales, la classe politique et les différentes institutions de la société civile. Concernant la mouture de l'avant-projet de révision de la Constitution, le mouvement a estimé que les conclusions de la commission chargée d'élaborer la plate-forme « demeurent loin des aspirations escomptées, notamment celles exprimées par les différentes franges du peuple algérien, lors du Hirak populaire et les revendications consensuelles de changement. Le document proposé « n'a pas tranché encore une fois dans la nature du régime politique », et ce « mis à part que certaines mesures contenues dans cette mouture manquent de clarté et renferment des ambiguïtés », estime le Mouvement.

La mouture a détaillé dans son exposé des motifs que les exigences de l'Etat de droit consistent en le renforcement des droits fondamentaux et des libertés publiques, la séparation des Pouvoirs, une justice indépendante ainsi que la moralisation de la vie publique

Le Président Tebboune avait chargé un comité d'experts de formuler des propositions pour l'élaboration d'un projet de Constitution consensuelle qui soit à la hauteur des aspirations des citoyens exprimées lors des marches du Hirak. Il s'agit, donc, d'une plateforme de débat et une méthode de travail que le Président a voulu suivre pour ne pas voir un débat lancé du vide mais plutôt à partir

d'un document élaboré par une élite d'éminents professeurs de droit. Le président de la République souhaite voir ce document enrichi par des contributions constructives, en y apportant les modifications, les suppressions et les ajouts utiles, l'objectif étant de doter la nation d'une Constitution consensuelle à la hauteur des aspirations du peuple. Les propositions du Comité d'experts s'articulent autour de six axes, à savoir: les droits fondamentaux et les libertés publiques, renforcement de la séparation entre les pouvoirs et leur équilibre, le pouvoir judiciaire, la cour constitutionnelle, la transparence, la prévention et la lutte contre la corruption et l'Autorité nationale indépendante des élections. La mouture a détaillé dans son exposé des motifs que les exigences de l'Etat de droit consistent en le renforcement des droits fondamentaux et des libertés publiques, la séparation des Pouvoirs, une justice indépendante ainsi que la moralisation de la vie publique. Au chapitre du renforcement des droits fondamentaux et de des libertés publiques, le document note que le Comité d'experts chargé de formuler des propositions sur la révision de la Constitution, présidé par Ahmed Laraba, a introduit une vingtaine de nouveaux droits et libertés consacrés par les conventions internationales ratifiées par l'Algérie et auxquelles le préambule de la Constitution fait désormais écho. Il est relevé notamment l'importance de nouveaux droits et libertés dans la pacification de la vie démocratique dans son ensemble, ajoutant que le Comité a introduit les règles et régimes juridiques les plus communément admis, citant le régime de la simple déclaration pour l'exercice de certaines libertés collectives, les restrictions aux droits, libertés et garanties ne pouvant intervenir que par voie législative et seulement pour des motifs liés à l'ordre public, à la sécurité nationale et à la sauvegarde d'autres droits et libertés pour la Constitution. Le chapitre relatif aux droits et libertés a été conforté, dès ses premières dispositions, par une série de prescriptions à caractère impératif à l'endroit de l'ensemble des pouvoirs publics, précisant que "c'est là une nouveauté qui mérite d'être soulignée en considération de la sécurité juridique et démocratique qu'elles procurent". S'agissant de

l'axe relatif à une séparation et une organisation des pouvoirs rationalisée et équilibrée, et au sujet du réaménagement de l'Exécutif, le document note que trois questions, soumises à débat, ont polarisé l'attention du Comité dans l'objectif de limiter le pouvoir présidentiel, à savoir l'institution d'un chef du gouvernement avec un programme propre, la suppression du pouvoir reconnu au président de la République de légiférer par voie d'ordonnance, la répartition du pouvoir de nomination entre le président de la République et le chef du gouvernement ainsi que la suppression du tiers présidentiel de la composition du Conseil de la nation. Il relève aussi que l'hypothèse d'opter pour un régime parlementaire a été écartée et que la solution ayant emporté l'adhésion est celle d'un régime semi-présidentiel qui consisterait à maintenir le schéma actuel dans le but d'assurer l'unité ainsi que la cohésion de l'Exécutif, de rationaliser son travail, d'émanciper le président de la République des charges de la gestion gouvernementale et surtout sauvegarder la légitimité qu'il tient de son élection au suffrage universel. Cependant, le Comité a tenu compte aussi de l'éventualité des évolutions que pourrait connaître le contexte politique, en laissant la faculté au président de la République de charger le chef du gouvernement d'élaborer son propre programme après consultation de la majorité parlementaire. Par ailleurs, le Comité a estimé, dans ses propositions, que l'institution d'une vice-présidence de la République est de nature à apporter au président de la République un appui dans l'accomplissement de ses missions chaque fois qu'il l'estimerait nécessaire. S'agissant des rapports entre l'Exécutif et le législatif, le principe consiste à élargir les attributions du parlement en matière de production législative et contenir au maximum l'étendue du pouvoir réglementaire que détient le président de la République. Le Comité a également œuvré pour un renforcement des pouvoirs de contrôle du parlement sur l'action gouvernementale et à pouvoir, désormais dans le cadre du renforcement de son contrôle, d'interpeller le gouvernement sur l'état d'application des lois. En matière de contrôle, les droits de l'opposition parlementaire, déjà consacrés, ont été renforcés par la possibilité qui leur est offerte, entre autres de présider par alternance les commissions juridique et des finances avec la majorité parlementaire, selon les propositions contenues dans cette mouture. Au sujet du Conseil de la nation, le Comité a estimé que l'existence de l'institution demeurerait nécessaire au renforcement de la représentation, à l'équilibre institutionnel et à la pérennité de l'Etat. Le Comité a convenu de substituer à la notion de "pouvoir judiciaire" celle de "justice", en raison de la connotation symbolique qu'elle recouvre, note le document, relevant que pour des raisons réelles ou supposées, son exercice semble demeurer, pour une bonne partie des citoyens, en décalage par rapport à l'explosion de la demande de justice.

M. Hamdi

Blida :



Tous les moyens d'extinction des incendies de forêts opérationnels

La direction de la protection civile de Blida a activé la totalité des moyens d'extinction des incendies de forêts (dont les moyens lourds, portables et manuels), en sa possession, au niveau des 18 unités de ce corps, disséminées à travers la wilaya, a-t-on appris auprès de cette institution. "Tous les moyens d'extinction des incendies de fo-

rêts ont été activés au niveau des unités de la protection civile de Blida dans le cadre des préparatifs de la saison estivale et de la lutte anti-feux de forêts, en vue de garantir l'efficacité et la rapidité des interventions en la matière». Outre la mise à disposition des moyens matériels, la même source a fait Opart d'efforts consentis dans le volet formation de la ressource humaine, à travers un programme de formation théorique ciblant les agents concernés par la lutte contre les feux de forêts et ce, "dans le but de les tenir en état d'alerte". Les mêmes services ont, par ailleurs, lancé une opération de répertoriage des moyens matériels et humains en possession de la colonne mobile anti-incendies, installée le 1 juillet de chaque année, en vue de son "équipement avec les moyens nécessaires car considérée comme étant la force principale dans les opérations d'extinction des feux de forêts au niveau du Parc national de Chréa, tout en constituant la première force d'appui aux unités d'intervention, à l'échelle locale, et dans les wilayas avoisinantes" A cela s'ajoute, l'entame de sorties

sur le terrain, pour l'inspection de l'état des pistes forestières, des tours de contrôle et des points d'eau destinés à l'approvisionnement des hélicoptères de la protection civile et leurs pistes d'atterrissage, en vue de les rendre opérationnels, en coordination avec les services de l'agriculture et des forêts. La direction de la protection civile de Blida a lancé, le 1 juin courant, une campagne de sensibilisation contre les feux de forêts, les feux de récoltes, mais aussi contre les noyades au niveau de plans d'eau, oueds, puits et autres accidents pouvant survenir en montagne et dans des lieux isolés. Vu la situation exceptionnelle que traverse la wilaya en raison de la pandémie du Covid-19, cette campagne de sensibilisation sera limitée à l'action de proximité ciblant les agriculteurs, aux fins de les accompagner durant la campagne des moissons et d'éviter les incendies de récoltes, parallèlement à des campagnes lancées en collaboration avec les mass médias (audio-visuels et écrits), et sur les réseaux sociaux.

Arab M

Tipasa : Prévision de récolte de 700 quintaux de liège

Une prévision de récolte de 700 qx de liège est attendue dans la wilaya de Tipasa, a-t-on appris lundi, auprès du Conservateur des forêts de la wilaya, Djamel Belaib. En marge du lancement officiel de la campagne de récolte de liège à partir des hauteurs des forêts de la commune montagnaise de Menaceur, M. Belaib a fait part d'une prévision de récolte de 700 qx de liège (entre liège mâle et d'intensification). Cette campagne de récolte, d'une durée de deux mois, sera assurée par l'entreprise régionale de génie rural "Zekkar" de Médéa, à travers les forêts de liège des communes du Sud-est de Tipasa, en partant de Menaceur, puis Sidi Amar, et Sidi Semiane, jusqu'à Cherchell et El Arhat. La surface forestière ciblée par cette campagne est de 8.638 ha, a ajouté le même responsable, signalant un "recul dans la production de liège de la wilaya, qui était de près de 3000 qx, il y'a une vingtaine d'années", a-t-il relevé. À l'origine de cette baisse,

Djamel Belaib a cité de nombreux facteurs liés notamment aux "incendies de forêts, les agressions contre le couvert végétal, dont la déforestation et la sécheresse. Sachant que la moyenne de vie du chêne-liège est estimée à une centaine d'années", a-t-il dit, sans omettre, a-t-il précisé, "d'autres variables liées au cycle de vie de cet arbre, estimé entre neuf à 12 ans". "Le chêne-liège ne peut être productif qu'après un cycle de vie de neuf ans, caractérisé par une pluviométrie abondante", a expliqué le responsable, observant, en outre, que le "liège mâle est peu sollicité sur le marché». Une fois le premier écorçage ou "démasclage" réalisé, le chêne-liège, fournira, après plus de neuf ans, un "liège d'intensification fortement demandé sur le marché, au vue de ses propriétés multiples", a-t-il souligné. Durant la campagne écoulée, la wilaya a réalisé une production de 820 qx de liège, contre une prévision de récolte de 530 qx,

Alger Poursuite de l'opération d'aménagement et de nettoyage des principales artères de Béni Messous

La circonscription administrative de Bouzaréah poursuivait pour la deuxième journée consécutive l'opération de nettoyage et d'aménagement des principales artères et grands axes routiers de la commune de Béni Messous (Alger ouest), dans le cadre de l'embellissement des espaces et l'élimination des points noirs en zones urbaines. Dans le cadre des opérations d'aménagement des routes principales et des grands axes dans la circonscription administrative de Bouzaréah, la cité Ennour de la commune de Béni Messous bénéficie d'un programme de rattrapage incluant des opérations de ramassage des déchets, de désherbage, d'entretien des trottoirs en mauvais état, d'éclairage public et d'embellissement des ronds-points. De surcroît, cette opération se poursuivra jusqu'à la fin des travaux dans ce périmètre, avant le début des travaux, mardi prochain, au niveau de la com-

mune de Ben Aknoun à la cité Malki, a précisé la même source. Hier, ces travaux ont concerné les deux communes de Bouzaréah (rocade de Frais Vallon) et El Biar, en mobilisant 26 agents d'hygiène, grâce auxquels "15 tonnes de déchets ont été collectés, en sus de l'embellissement des espaces verts qui longent la route de Châteauneuf». À ce propos, la wali déléguée de Bouzaréah, Farida Amrani a fait état de la mobilisation de tous les moyens matériels et humains "disponibles au niveau des quatre communes relevant de la circonscription administrative et des établissements de wilaya", citant à titre indicatif les entreprises de nettoyage "Netcom" et "Asrout", ou encore la direction des Travaux publics, l'entreprise d'aménagement des espaces verts et l'établissement de réalisation et de maintenance d'éclairage public (ERMA).

Houda H

Bouira : Les Scouts renforcent leurs actions de solidarité

Les Scouts musulmans algériens (SMA) ont déployé plus de 30 sections sur le terrain pour renforcer leurs actions de solidarité et d'aide envers les équipes médicales ainsi qu'envers les populations enclavées en cette période de pandémie du Covid-19, a-t-on appris auprès de cette organisation. "Nous avons mobilisé 32 sections à travers les différentes communes de la wilaya de Bouira pour intensifier nos opérations d'aide et de solidarité en cette période de crise", a indiqué à le Mouhamedh des SMA de Bouira, Ahmed Si Youcef. Les SMA s'étaient engagés depuis début avril dernier dans une série d'actions pour apporter de l'aide aux staffs médicaux au niveau des hôpitaux en leur fournissant des équipements de protection (masques, gants, combinaisons et blouses de protection), ainsi que de la nourriture (repas). "Plus de 42.000 masques ont été distribués aux médecins, infirmiers et aux citoyens, et 4.300 repas ont été fournis aux équipes soignantes pour les aider à lutter contre la pandémie du nouveau Coronavirus. À Bouira, les SMA ont ouvert dix ateliers pour la confection de masques et autres équipements de protection, dont quatre ateliers ont été créés en collaboration avec des centres de la formation professionnelle. Plus de 650 combinaisons de protection ont été distribuées aux médecins et infirmiers de l'hôpital Mohamed Boudiaf et



dans d'autres hôpitaux de la wilaya «Nos sections ont réussi également à mettre en place des passages de désinfection devant des institutions publiques pour lutter contre la propagation du virus». Par ailleurs, 6.270 familles démunies et affectées par le confinement sanitaire imposé par les pouvoirs publics ont bénéficié d'aides alimentaires depuis le 14 avril dernier. Toujours dans le cadre de ses efforts de soutien et de solidarité, les SMA ont mené 368 campagnes de sensibilisation sur les dangers de la pandémie ainsi que sur mesures de prévention. "Les sections ont réussi également à mener 695 opérations de nettoyage et de désinfection qui ont touché des lieux et institutions publiques".

Boumerdes : Près de 280 opérations de développement pour 322 zones d'ombre

La wilaya de Boumerdes a affecté près de 280 opérations de développement, dotées d'une enveloppe globale de plus de quatre milliards de DA, pour la relance du développement au niveau de 322 zones d'ombre, à travers son territoire, a annoncé, le wali Yahia Yahiatene. "Ces opérations sont relatives à des projets d'alimentation en eau potable(AEP), d'éclairage public, de réalisation de salles de soins et de conduites d'assainissement, et d'aménagement de routes et de classes d'extension, entre autres", a indiqué le wali, dans une déclaration à la presse, lors d'une rencontre consacrée à l'examen et au suivi de l'état d'exécution de ces projets. Sur ce total d'opérations, 200 ont été lancées en chantier pour une enveloppe de près de trois milliards de DA, a ajouté M.Yahiatene, signalant la "réception déjà de 44 opérations parmi elles, au moment ou 58 autres ont été parachéevées et seront bientôt livrées, contre 86 projets en chantier, et huit non encore lancés en travaux". Les

80 opérations restantes, dotées d'une enveloppe de près d'1,3 milliard de DA, seront bientôt lancées en réalisation». Le wali de Boumerdes a, également, fait part de l'introduction d'une proposition, auprès de la tutelle, pour l'inscription de 1.383 autres opérations de développement au profit des mêmes zones d'ombre, pour une enveloppe de plus de 17 milliards de DA. Signalant que ces opérations " n'ont pas bénéficié, à ce jour, d'une couverture financière", et qu'elles seront de ce fait "classées selon leur priorités, pour un financement progressif, suivant la disponibilité de fonds pour ce faire". "Nous continuerons sur cette lancée jusqu'à la concrétisation des différents programmes de développement en cours, ou de ceux programmés, tout en réfléchissant à des sources de financement pour ce faire, suivant des priorités visant essentiellement la couverture des besoins immédiats des résidents de ces zones d'ombre", a assuré le chef de l'exécutif de Boumerdes.

En prévision du déconfinement SOGRAL renforce les mesures préventives dans les gares routières à travers le pays

La Société d'exploitation des gares routières d'Algérie (SOGRAL) a pris des mesures préventives renforcées en prévision de la reprise de l'activité des gares routières à travers le pays après le déconfinement, a indiqué hier le Président directeur général de l'entreprise, Azzedine Bouchhida. M. Bouchhida a précisé que des mesures préventives renforcées avaient été prises en prévision de la reprise de l'activité après la levée du confinement par les pouvoirs publics, citant notamment l'installation d'appareils de détection thermique à l'entrée de certaines gares routières dans le cadre de la lutte contre la propagation de l'épidémie de Covid-19. Ces appareils ont été installés dans les gares routières les plus fréquentées, à savoir deux (2) appareils à l'entrée de la gare routière du Caroubier (Alger), deux (2) autres à la gare routière de Blida, ainsi qu'au niveau des gares de Bejaïa, Biskra, Annaba, Adrar et Constantine, a fait savoir le responsable, ajoutant que d'autres appareils de ce type seront acquis progressivement pour couvrir toutes les gares. M. Bouchhida a en outre assuré que les gares étaient



prêtes à reprendre du service et à accueillir les voyageurs en toute sécurité après la levée du confinement, soulignant que des instructions avaient été données aux responsables des différentes gares routières du pays (84 gares) pour la mise en place d'un système préventif strict répondant aux exigences des protocoles sanitaires en vigueur, prévoyant la désinfection régulière, le port du masque obligatoire pour les conducteurs et les voyageurs et la mise à disposition

de solutions hydro-alcooliques. SOGRAL a également mobilisé deux (2) médecins au niveau de la gare du Caroubier (Alger) qui enregistre plus de 20.000 voyageurs par jour (avant la crise du coronavirus), a précisé le responsable, ajoutant que certaines gares disposaient de cliniques médicales et d'ambulances, sachant que 30% des gares routières disposent de centres d'intervention et de secours de la Protection civile. En prévision de la reprise du transport terrestre pour

l'étape post-déconfinement, l'entrée des clients se fera par la porte principale tout en respectant la distanciation physique. Un marquage au sol est prévu pour organiser l'entrée et la sortie des voyageurs et il en sera de même au niveau des guichets de vente des billets pour éviter la surcharge. La société, selon son PDG, veillera à désinfecter les bus avant leur départ et assurer la distanciation physique à travers un marquage au sol pour préserver la sécurité et la santé des passagers.

Les entrées et sorties des gares routières seront organisées, en déterminant le sens à suivre. Des bacs seront consacrés au jet des masques et gants utilisés. Le nombre de chaises sera réduit dans la salle d'embarcation et les clients seront orientés directement vers les bus sans attendre. Les bus seront guidés directement vers leurs points d'arrêt pour fluidifier la circulation et éviter l'encombrement à l'intérieur de la gare. Par ailleurs, il a rappelé que le ministère des Travaux publics et des transports fixera les mesures et conditions de gestion du transport terrestre pour l'étape post-déconfinement et définira le nombre autorisé dans le bus. Dans ce sens, il a rappelé que la période de confinement a été exploitée pour effectuer des travaux d'aménagement des locaux commerciaux, de bitumage et de peinture ont été effectués au niveau de la gare routière du Caroubier à Alger. Le responsable, qui prévoit une baisse du nombre des voyageurs au niveau des gares routières, suite à l'arrêt de l'activité du à la propagation du coronavirus, rappelle que 73 millions de voyageurs ont été pris en charge en 2019.

Production de bavettes Le ministère du tourisme et le FCE signent une convention

Une convention a été signée, mardi, entre le ministère du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail Familial et le Forum des chefs d'entreprises (FCE) pour la fourniture des artisans en matières premières nécessaires à la confection de masques de protection contre le nouveau coronavirus (Covid-19). Dans une déclaration à la presse, le ministre du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail Familial, Hacène Mermouri a affirmé qu'en vertu de cette convention, "le FCE s'engage à assurer les matières premières aux artisans à travers les chambres de l'artisanat des 48 wilayas pour la confection de masques de protection afin de répondre aux besoins du marché national en ce produit, dont le port est devenu obligatoire pour la lutte contre la pandémie du nouveau coronavirus." Cette initiative offrira aux artisans l'opportunité de travailler et de commercialiser leurs produits à travers les entreprises

économiques et dans le cadre des initiatives nationales visant à lutter contre le virus, en assurant la disponibilité des masques de protection en quantités suffisantes et la constitution d'un stock pour parer à tout imprévu à l'avenir. "L'intensification de la production des masques de protection est à même de contribuer à lutter contre toute spéculation dans leur prix, afin qu'ils soient à la portée de tout un chacun dans un proche avenir, précise M. Mermouri. De son côté, le président du FCE, Mohamed Sami Agli a affirmé que la contribution des artisans à la production des masques, permettra la baisse de leur prix, d'autant plus que le port du masque sera obligatoire après le déconfinement et le retour des citoyens à leurs entreprises et sociétés. Grâce à ce partenariat, les besoins du marché en ce produit seront satisfaits, et ce à des prix "raisonnables.

Houda H

Compétition "Le Coronhackaton": Accompagnement de 9 projets sur les 35 retenus



Neuf (9) projets ont été retenus par les organisateurs de la compétition "Le Coronhackaton" entrant dans le cadre de "Algeria start-up Challenge" (ASC) pour un accompagnement accéléré afin de les lancer le plus rapidement possible. Sur 34 projets qui répondaient initialement à des problématiques liées au Covid-19, neuf ont retenu l'attention des organisateurs et ont été choisis dont l'un sélectionné lors de la session d'Oran, organisée on line en mars dernier. Cinq des neuf projets sont dédiés au domaine de la santé, à l'instar de "Asefni.com" (projet de la wilaya d'Oran), "SehaVac", "Dawini", "Staff médic" tous de télé-médecine et traitement des dossiers des patients et "Covid-SMS Voice" de Traitement des dossiers et diagnostic. Les autres projets, traitent d'autres domaines, "Evolukid" qui s'occupe de télé-éducation, "Hostalent0" de gestion des ressources humaines et recrutements, "Task planning" de gestion des dossiers et "CoffaDar" s'occupe, pour sa part, de logistique et transport. Ces projets, porteurs de solutions concrètes, "bénéficieront d'un accompagnement pour leur concrétisation et la mise en place finale de solutions innovantes en plus de leur présentation aux institutions compétentes". Le Coronhackaton est une initiative qui vient s'imbriquer dans la

deuxième édition du concours "Algeria start-up challenge" pour s'adapter à la situation actuelle et tenter d'apporter sa pierre à l'édifice qui se construit par différentes institutions concernées et franges de la société et mouvements associatifs. L'initiative s'articule autour de quatre modules : médical, sanitaire, social et économique. Elle implique tous les porteurs de projets sur le territoire national ayant une solution concrète et viable susceptible d'aider à faire face à la pandémie. L'ASC est un événement initié en 2018 par un groupe de jeunes étudiants de l'Ecole des hautes études commerciales (AHEC) de Koléa. Cette année, il revêt une dimension nationale sous l'ombrelle de "Capcwork". Organisé sous forme de compétition, il a pour objectif de booster les porteurs de projets innovants et les propulser dans le monde de l'entrepreneuriat. Une autre compétition vient d'être lancée concernant la période post-Covid sous l'intitulé "Coronhackaton-post Covid, retour à la normale", où les porteurs de projets pourront proposer des thèmes liés à la santé, l'éducation, le déconfinement et le divertissement en déconfinement, ainsi que la sensibilisation contre la propagation du virus, entre autres, parrainé par le ministère délégué chargé des Start-up.

Yasmine D

Financement de la CNR : Le DG met en avant l'idée de prélèvement de taxes sur le tabac et les médicaments

Faute de compter sur les cotisations pouvant être versées par un plus important nombre de salariés la CNR éprouve, depuis quelques années déjà, de fortes contraintes pour pouvoir payer leurs pensions à ses quelque 3,3 millions d'adhérents. Il existe actuellement 2 personnes actives pour 5 retraités, alors que dans le meilleur des cas, il faudrait 5 personnes actives pour pouvoir financer la pension d'un retraité, une équation difficile à renverser compte tenu, en particulier, du sous-emploi. Commentant, hier cette situation à l'émission L'Invité de la rédaction de la chaîne 3 de la Radio Algérienne, le directeur général de la CNR, M. Slimane Melouka tiens à souligner que le déficit de financement auquel est confronté son organisme n'est pas un problème propre à l'Algérie. Pour payer les retraites à ses ayant-droit, celui-ci explique que son organisme doit actuellement faire appel à deux sources principales que sont la Caisse nationale de sécurité sociale (CNAS), laquelle, précise-t-il, contribue par un apport financier de 80%, soit 50% des besoins de la caisse, auquel s'ajoute, dit-il, un complément versé par l'Etat, d'environ 18 à 20%. La troisième source de finance-

ment dont dispose encore la CNR est représentée, indique encore M. Melouka, est constituée par une part de la fiscalité douanière prélevée par les Douanes nationales au titre de la loi de Finances de 2018, laquelle, précise-t-il, aura contribué, en 2019, à hauteur de 50 milliards de dinars, une somme prévue pour doubler en 2020. Si, déclare ce dernier, la question de la nécessaire réforme du système de financement des retraites revient chaque fois au-devant de la scène, rien n'a encore été tranché sur ce sujet. Pour l'intervenant il existe d'autres sources additionnelles de financement susceptibles d'être exploitées au bénéfice de la caisse de retraite, à l'exemple de prélèvements de taxes sur le tabac, sur la téléphonie mobile ou bien encore sur les médicaments. Par rapport à l'idée de solliciter le Fonds national de réserve des retraites, lequel disposerait de plus de 600 milliards de dinars pouvant aider à essuyer une partie du déficit de la CNR, l'invité considère que celui-ci ne pourrait répondre qu'à des besoins équivalents à une année ajoutant, de plus, ajoute-t-il, il s'agit là d'une décision relevant des « plus hautes instances ».

N.I

Harmoniser les relations dans vos équipes

Les femmes et les hommes constituent la composante essentielle de l'entreprise. Développer de mauvaises relations inter-équipes peut gravement nuire au bon fonctionnement de votre start-up. La plupart des entreprises qui se démarquent aujourd'hui savent harmoniser les relations avec les équipes et en font un de leurs fondamentaux. Aujourd'hui, harmoniser les relations des équipes est devenu fort complexe puisque toutes les relations traditionnelles en raison du confinement ont été remises en question. Voilà quelques conseils pour y parvenir.

La communication, la clef de l'harmonie

Une bonne communication est un outil indispensable à la gestion des équipes. C'est grâce à elle que vous obtiendrez l'adhésion de vos collaborateurs et qu'ils seront plus efficaces. Ce dialogue sur les objectifs doit se faire sur la durée. Vous devez établir un plan annuel dont le but est de relayer votre stratégie et de créer du lien. Cependant dans le contexte actuel votre plan a certainement été remis en question et donc vous avez dû adapter votre communication interne en fonction de ces circonstances exceptionnelles. Mais il existe d'autres facteurs qui vont se profiler à court ou moyen terme : changements d'équipes,ancements ou arrêt de projets, éventuelle fusion, rachat, télétravail, etc. Le but premier reste de ne pas laisser vos collaborateurs dans l'incompréhension ni dans l'ignorance de la situation même si vous-même vous êtes dans une période d'incertitude.. Bien sûr, il existe certaines informations qu'il ne vaut mieux pas divulguer à tout le monde. N'hésitez pas à adapter



vos plan de communication en fonction de la hiérarchie de vos collaborateurs et du message à faire passer. Il existe trois grandes techniques pour vous adresser à vos équipes : la communication directe qui permet une plus grande individualisation du message (e-mails, rendez-vous en face à face, réunions de groupe), la communication « médias » (au travers d'un intranet par exemple), « événementielle » (séminaires, repas au restaurant ...) qui en ce moment est en statu quo et pour finir la communication externe qui, dans certains cas, peut avoir plus d'impact sur vos collaborateurs que celle réalisée en interne.

Donnez du sens et de la valeur

Après le burn-out, une nouvelle tendance voit le jour au sein des entreprises : le bore-out ou le syndrome de l'épuisement par l'ennui. Cela peut arriver lorsque votre collaborateur a l'impression de tourner en rond, que son travail n'est pas

important (ou pas reconnu), voire inintéressant. Penser que moins votre employé en fait et mieux il se porte serait une erreur de votre part. Un salarié heureux est un salarié qui a l'impression de contribuer pleinement au projet de l'entreprise. Pour y parvenir, plusieurs conseils : maintenez une atmosphère dynamique et conviviale au travail en favorisant l'esprit d'équipe, afin que vos collaborateurs puissent échanger, partager et se sentir moins seuls. Donnez du sens au travail ! N'hésitez pas à expliquer et à échanger avec vos collaborateurs. Savoir pourquoi ils travaillent, quels sont les objectifs et surtout l'impact de ce qu'ils réalisent constituent autant de facteurs qui vont contribuer à la performance de votre entreprise. Vos collaborateurs ont besoin de reconnaissance et les féliciter peut s'avérer parfois plus bénéfique que vous ne croyez. Pensez aux promotions et changements de poste pour briser la routine et à la flexibilité des horaires. Leur donner accès à

des formations représente un moyen de leur éviter de tourner en rond et de permettre d'augmenter leurs chances de réussite. Vos collaborateurs sont précieux, prenez en soin.

Sachez vous montrer ferme, mais juste

A contrario, réprimander ses employés n'est jamais plaisant mais cela peut parfois s'avérer nécessaire, que ce soit pour recadrer un élément récalcitrant ou pour donner l'exemple aux autres collaborateurs. S'il vous arrive de devoir faire des mises à pied, n'hésitez pas à bien expliquer la ou les raisons. Malgré les apparences, y apporter une explication est toujours dans l'intérêt de votre employé. Que vous soyez aimé ou détesté par vos salariés, ce qui fera la différence, c'est le respect. Montrez que quoi qu'il arrive, vous êtes le dirigeant et vos décisions doivent être respectées. Mais attention à ne pas tomber dans la tyrannie, soyez

ferme mais n'en demeurez pas moins juste. N'oubliez pas que vos collaborateurs sont humains et qu'ils ont le droit à l'erreur, comme vous-même d'ailleurs !

N'ayez pas peur de déléguer

Oui, confier son « bébé » à quelqu'un d'autre peut faire peur mais il ne faut pas oublier qu'à un certain moment, vous ne pourrez plus tout gérer et qu'il vous faudra penser à la délégation. Aujourd'hui, la délégation s'impose car les équipes ne sont plus constamment au sein d l'entreprise et vous offre l'opportunité d'agir autrement. Déléguer va vous faire gagner du temps, va accroître l'efficacité et le rendement. C'est un principe de base : pour posséder une capacité de décision efficace, le pouvoir central va devoir confier une partie de ses attributions à une autre personne afin de couvrir plus de terrain. Ce transfert de compétences va permettre de décentraliser le pouvoir et de rendre moins lourdes les prises de décisions, ce qui va vous faire gagner en réactivité, ce qui est toujours apprécié, que ce soit par les partenaires ou les clients. En termes de management et pour faire appliquer une décision prise, il s'agit là d'un principe essentiel. Mais il faut encore que cette délégation soit réalisée avec intelligence. C'est un conseil qui peut paraître tomber sous le sens : ne confiez pas le pouvoir à n'importe qui. Confiez-le à des collaborateurs dans lesquels vous avez confiance, qui ont fait leurs preuves et qui ont les qualifications adéquates. C'est également motivant pour vos employés qui se sentent désormais décisionnaires et ne se sentent plus considérés comme de simples exécutants.

Soigner son image pour valoriser son business

Dès que l'entreprise prend vie, il est fondamental de penser à son image. Il est facile de constater que certaines entreprises sont citées en permanence comme référence. Dans cette zone de turbulences que nous traversons, il est crucial de soigner son image mais pas seulement en apparence car les consommateurs, les internautes... ne veulent plus de mensonges ou de société idéale créée par des publicités. Il existe désormais une volonté de vivre fondée sur des valeurs réelles et non fabriquées de toutes pièces pour conquérir les clients. Qui n'a jamais rêvé d'être aussi identifiable que de grandes marques ? Si certains ont l'ambition de conquérir le monde, d'autres espèrent simplement influencer les consommateurs dans un univers toujours plus concurrentiel. Mais comment s'y prendre ? Votre image sur les réseaux sociaux donne naissance à votre « e-réputation ». Il en va de même en ce qui concerne votre entreprise et/ou votre marque. Il faut toujours bien distinguer l'image de marque ou « branding », celle voulue par l'entreprise, de l'e-réputation, qui renvoie à celle qui est perçue. Il s'agit de l'ensemble des représentations et jugements de valeur véhiculés sur la toile et associés à une entité donnée. Dans un univers hyperconcurrentiel,

renvoyer une image de qualité se révèle un avantage considérable pour se démarquer. Si la sur-médiatisation reste un moyen efficace en investissant notamment dans la publicité, recourir aux réseaux sociaux permet également de bâtir une image durable.

Jusque dans les moindres détails...

Dans une société où la liberté d'expression prône, particulièrement sur les médias sociaux, difficile de mentir à ses clients ou prospects sur son entreprise. Vous devez de communiquer de façon claire et intelligible. L'orthographe de vos publications peut, à ce propos, passer pour un détail mais il n'est rien de plus provocateur, aux yeux des consommateurs, que de laisser des fautes lorsque vous publiez un post sur Facebook. Cela vous vaudra systématiquement une remarque désapprobatrice des internautes et n'améliorera pas votre image. Au contraire, vous risqueriez de passer pour une entreprise peu rigoureuse voire négligente. Pas top pour ceux qui recherchent un produit ou service de qualité...

« Une image vaut mille mots »

Plutôt que de faire de longs discours mettant en avant les raisons

pour lesquelles il faut absolument devenir leurs clients (et dont les internautes ne sont que peu friands), certaines entreprises optent pour la simplicité. Souvent plus compréhensibles et plus « parlantes », elles postent alors des images sur leurs différents réseaux. À titre d'exemple, une chaîne, n'hésite pas à mettre en scène ses équipes et les prendre en photo avant de les partager. Publier quelques photos de vos locaux ou de vos salariés (l'idée étant qu'ils paraissent heureux de travailler chez vous) favorise la transparence avec les consommateurs. Parmi les dernières tendances, prendre des selfies lors d'un évènement permet de refléter la bonne humeur présente dans votre entreprise.

Faire preuve de réactivité

Selon la taille de votre structure et le nombre de commentaires qu'elle génère sur les réseaux sociaux, prévoir un modérateur peut s'avérer utile. Imaginez des internautes qui ne soient ni clients ni prospects mais cherchent tout bonnement à vous nuire en postant des messages négatifs voire d'insultes. Mieux vaut prévenir que guérir. Toujours sur la logique de gestion des commentaires, y répondre, dans le délai le plus court possible, demeure fondamental. En répondant à vos commentaires,



il vous est possible d'apporter des réponses en se plaçant comme un expert, de démontrer votre implication, de guider ses visiteurs pour maximiser le taux de conversion mais aussi de démentir certains a priori ou jugements peu objectifs. Souvenez-vous que, plus vous y répondrez rapidement, plus vous renverrez aux consommateurs l'une des images indispensables à toute entreprise : la réactivité.

Ces astuces peu utilisées mais qui gagneraient à être connues...

Sur les médias sociaux, certaines fonctionnalités ne sont que peu utilisées mais pourraient vous permettre d'améliorer votre maîtrise des réseaux. Facebook permet, à titre d'exemple, de surveiller les publications de vos concurrents sans forcément devenir amis avec eux mais, simplement, en créant une « liste d'intérêts » et en lui

ajoutant des pages. Grâce aux fonctionnalités LinkedIn, vous pouvez aussi exporter vos connexions afin d'obtenir les adresses mail de vos contacts. Pour ce faire, cliquez sur « Réseau », puis sur « Contacts » et enfin, sur la roue d'engrenage située sur la droite. Le lien « Export LinkedIn Connections » apparaîtra à l'écran. Sur Twitter, il vous est possible de rendre vos photos virales en taguant jusqu'à dix comptes, de préférence qui ont un rapport avec vos publications, qui recevront alors une notification. Vous pouvez également, sur Instagram, être informé instantanément d'une publication d'un ou plusieurs comptes. Pour activer ce paramètre, rendez-vous sur le compte en question, cliquez sur les trois points situés en haut à droite, puis sélectionnez « Activer les notifications pour les publications ».

Histoire des Berbères

Les Berbères (en berbère: pl. /Imaziɣen/, sing. /Amaziɣ/) sont un groupe ethnique autochtone d'Afrique du Nord. Aussi Connus dans l'Antiquité sous les noms de Libyens, Numides, Maures, Gétules, Garamantes. Ils furent notamment impliqués au cours de leur histoire dans les guerres puniques, la conquête romaine, la christianisation, l'invasion vandale, la conquête arabe et l'islamisation. Durant l'ère hellénique, ils étaient appelés « Libyens » (ou « Libyques ») et leur terre « Libye », connue aujourd'hui sous le nom de Libye antique. Leur terre s'étendait des Îles Canaries (à l'ouest du Maroc actuel) à l'ouest de l'Égypte antique. L'Égypte moderne comprend l'oasis de Siwa, région berbérophone, qui fit historiquement partie de la Libye antique.

1-Les populations berbères

Le nom de « berbère » est issu du mot barbarus, par lequel les Grecs, puis les Romains, désignaient tout peuple dont ils ne comprenaient pas la langue, qui s'exprimaient par « onomatopées : « bar-bar », et qui ignoraient les coutumes et la civilisation gréco-romaines. Par la suite, les Romains ont maintenu l'usage du mot « Berbères » pour désigner les peuples d'Afrique du Nord qu'ils n'ont jamais réussi à soumettre totalement, même après la prise de Carthage. Chaque région du Maghreb étant constituée de plusieurs tribus dont notamment les grandes tribus Sanhadja Zouaouas, Zénète, Masmouda, Kutama, Awarba, Berghouata, Houaras,... Chaque tribu est décomposée en des sous-tribus. Toutes ces sous-tribus ont une indépendance territoriale et décisionnelle. Les groupes liés de près et de loin avec les Berbères dans l'histoire sont:

- Les Africains orientaux ;
- Les Ibères, les Grecs, les Égyptiens ;
- Les Cananéens et sémitiques (les Yéménites) ;
- Les Corses

2-Préhistoire

2-1.Les Ibéromaurusiens

Des sites archéologiques révèlent des ossements d'hominidés dont les dates obtenues par archéomagnétisme remontent jusqu'à 2 millions d'années. Les chercheurs y ont vu la présence de l'Homo habilis et de l'Homo erectus (appelé auparavant Atlanthrope) au début du Paléolithique. C'est dans le site de Aïn El Ahnech (la source du Serpent) à El Eulma dans la Wilaya de Sétif, ex Saint-Arnaud (Algérie) que fut découvert le premier Homo habilis. Le Paléolithique finit avec l'Ibéromaurusien, connu en particulier par les fouilles menées dans la grotte d'Afalou, en Kabylie (Algérie) qui ont révélé l'existence à cette période (il y a 20 000 ans à 10 000 ans environ) d'un art mobilier (petites statuettes zoomorphes) et d'enterrements. Les derniers chasseurs-cueilleurs sont représentés dans le nord de l'Algérie par les Capsiens, attestés jusqu'à il y a 8 000 ans. Dans le sud Sahara, le Néolithique est une période florissante en raison d'un climat globalement plus humide que l'actuel et donc d'une flore et d'une faune beaucoup plus riches. De plus, les êtres humains de cette période ont gravé et peint les parois des abris notamment à Tassili n'Ajjer. La "civilisation" ibéromaurusienne se caractérise par des rites funéraires plutôt évolués et par un raffinement

de l'outillage utilisé. Néanmoins, il n'est bien sûr pas encore question d'agriculture. La grotte de Taforalt dans la région d'Oujda correspond au plus grand gisement de l'époque. Cette civilisation se maintient et se répand sur l'ensemble du Maghreb avant de se métisser progressivement vers le neuvième millénaire avant notre ère avec les populations capsienes.

2-2.La civilisation capsienne

La civilisation capsienne, ancêtre des Berbères, apparaît avec la révolution du Néolithique entre 9 000 et 7 500 av. J.-C. et dure jusqu'à l'apparition de l'âge du fer vers 2000 av. J.-C. Les Capsiens, ancêtres directs des Berbères, apparaissent d'abord à la ville de Gafsa en Tunisie, avant de se répandre dans l'ensemble de l'Afrique du Nord. Les Capsiens qui habitaient des campements faits de huttes et de branchages s'installaient généralement sur des sites à proximité d'un oued ou d'un col montagneux. À cette époque la plus grande partie de la Berbérie ressemblait à une savane, comme en Afrique de l'Est aujourd'hui, avec des forêts méditerranéennes uniquement en haute altitude. Les Capsiens furent les premiers en Afrique du Nord à domestiquer les ovins, ils fabriquèrent divers objets, y compris des objets

d'art décoratifs et des bijoux, tels que des colliers à partir de coquillages marins et diverses peintures abstraites et figuratives. Les Capsiens se nourrissaient d'ovins et de bovins, ainsi que de produits agricoles, mais également d'escargots : en effet de vastes dépôts de coquilles vides d'escargots datant de l'époque capsienne furent retrouvés, notamment à Mechta Sidi El Arbi dans la wilaya de Constantine (Algérie). Du point de vue anatomique les Capsiens étaient composés de 2 types ethniques : les Mechta Afala et les Proto méditerranéens dont certains pensent qu'ils auraient émigré de l'est. La culture Capsienne est reconnue par les historiens linguistes comme l'ancêtre des langues berbères en Afrique du Nord, et la décoration de poterie capsienne est d'une grande ressemblance avec la décoration moderne de poterie berbère. Peu de choses sont connues de la religion des Capsiens. Toutefois, leurs pratiques funéraires (monticules de pierres, et de peintures figuratives) suggèrent que ces derniers croyaient en une vie après la mort. Vers 3000 av. J.-C., en actuelle Algérie, les Capsiens commencèrent à migrer au sud de l'Atlas tellien et s'installèrent au-delà de l'actuelle Batna et progressivement jusqu'au confins du Sahara qui se situaient à l'époque plus au Nord, vers

l'actuel Tamanrasset. Durant cette même période le Sahara s'est rapidement asséché, devenant un désert extrêmement aride, comme on le connaît de nos jours. L'actuelle Algérie n'ayant pas connu l'âge du bronze, à l'instar de toute l'Afrique, la civilisation capsienne survit jusqu'au début de l'âge du fer, avec l'apparition des fournaies vers 1500 av. J.-C.. Les Capsiens ayant migré au Sahara laissent derrière eux des peintures rupestres comme celles du Tassili N'adjjer datant de la période 5000 av. J.-C. à 1500 av. J.-C. ou celles de la région d'El-Bayadh et témoignant du mode de vie, de la chasse, de l'agriculture et des rites capsiens, ainsi que de l'assèchement complet du Sahara qui commença à partir de 3000 av. J.-C. et coïncida avec leur période. L'aridité du désert qui a suivi cette civilisation a permis de conserver naturellement ces œuvres dans des musées à ciel ouvert et cela à travers plusieurs millénaires. Aujourd'hui le contraste entre la luxuriance de la faune peinte sur ces peintures et l'aridité actuelle du désert du Sahara renforce encore leur attrait historique et artistique. Malheureusement, ces peintures sont de nos jours menacées par la fréquentation touristique des sites rupestres du Sahara et les dégradations qui en découlent.

2-3.La civilisation carthaginoise

Le Néolithique voit également le contact s'établir entre les Phéniciens de Tyr qui fondent la Civilisation carthaginoise sur les rives du golfe de Tunis en 814 av. J.-C.. Les peuples autochtones de l'actuelle Tunisie, dont les Berbères sont désormais devenus la composante essentielle. On observe le passage de la Préhistoire à l'Histoire principalement dans l'apport des populations phéniciennes, même si le mode de vie néolithique continue un temps à exister aux côtés de celui des nouveaux arrivants. Cet apport est nuancé, notamment à Carthage (centre de la civilisation punique en Occident), par la coexistence de différentes populations minoritaires mais dynamiques comme les Berbères, les Grecs, les Italiens ou les Ibères d'Espagne. Les nombreux mariages mixtes contribuent à l'établissement de la civilisation punique. Parallèlement, l'Égypte et Libye vont s'affirmer dans leurs identités respectives. L'Égypte va se tourner vers l'Orient dont elle est pour partie issue, la Libye va se tourner vers sa seule voie d'expansion possible, la mer Méditerranée, dont elle reçoit régulièrement par bateaux, la visite de peuples maritimes, en particulier de la Civilisation égéenne et phénicienne. De fait, dès le Néolithique, la plupart des habitants de la Libye habitent le front de mer, tandis que l'interland en voie de désertification dès le IIe millénaire constituera un repli pour des groupes épars, réunis en chefferies et en communautés de pâtres.

3-Antiquité

3-1.Organisation politique

Durant l'ère pré-romaine, plusieurs États indépendants se succédèrent (Massaesytes, Massyles, Maures, etc.). Plusieurs provinces connues sous les noms: la province romaine d'Afrique correspondait au territoire naturel de Carthage et la côte ouest de la Libye (l'Africa Vetus et de l'Africa Nova, sera divisée par Dioclétien en trois : la Tripolitaine, la Byzacène et l'Afrique Proconsulaire résiduelle, aussi appelée Zeugitane.), la Numidie, la Maurétanie désigne le territoire des Maures dans l'Antiquité. Il s'étendait sur le Nord-ouest et central de l'actuelle Algérie, et une partie du Nord marocain. Sous Rome, le territoire fut divisé en provinces : Maurétanie Césarienne, qui correspond à l'Algérie centrale et occidentale. La capitale était Caesarea (actuelle Cherchel ou Cherchell). Maurétanie Sitifienne, créée par Dioclétien pour la partie orientale de la Maurétanie Césarienne avec Sitifis (actuelle Sétif en Algérie) comme capitale. Maurétanie Tingitane, qui correspond à peu près au Nord du Maroc actuel. Les villes principales sont Volubilis, Sala, Lixus, Banasa, Ceuta, Melilla et Tingis (actuelle Tanger) qui en était le chef-lieu. Elle fut attachée administrativement à la province d'Espagne (la Bétique). Les Berbères vont connaître des relations culturelles avec les Phéniciens (ce qui donnera la civilisation carthaginoise), avec les Romains en Numidie ou encore avec leurs voisins égyptiens aux frontières de la Libye. La civilisation berbère est à son apogée, plusieurs grandes villes sont construites au Nord au Sud dans le désert (Timgad, Dougga, etc.), sauf Carthage, elle va être reconstruite. L'agriculture se développe grâce à la plantation de plusieurs milliers d'oliviers pour faire de l'huile d'olive en Afrique du Nord. La nationalité romaine est offerte aux Berbères, cela facilite l'intégration des nomades au monde Romain. Plusieurs mariages mixtes entre Romains et Berbères naturalisés sont célébrés dans les grandes villes. La pratique des cultes berbères(Croyances berbères) est représentée dans les fresques romaines, de même pour les jeux, ils sont sources de distraction et de joie pour la plupart des Berbères. De plus, les bains publics étaient un luxe pour tout le monde. À Timgad, il y avait vingt-sept bains. Il n'y avait pas de remparts autour des villes pour faciliter les relations entre les Berbères et les Romains. Les arts sont développés par les artisans berbères (la céramique, la poterie, etc.). Plusieurs amphithéâtres sont construits, le théâtre de Timgad (Algérie)pouvait contenir 4000 personnes de l'Aurès. La population globale de l'Aurès était estimée



entre huit et dix-mille habitants, durant les premières années de l'Empire romain en Afrique du Nord. Les Berbères deviennent autonomes. Plusieurs Guerres puniques se déclenchent en Afrique du Nord durant l'Antiquité. Le roi Massinissa unifie la Numidie actuelle Algérie.. L'empereur Constantin transfère la capitale de Lambese à Cirta (Constantine actuelle). Au cours de la Deuxième guerre punique, les Massaesytes, commandés par Syphax, sont alliés à Carthage, tandis que les Massyles, commandés par Massinissa, s'allient à Rome, après avoir été spoliés par Syphax. À la fin de la guerre, les Romains attribuent tout le territoire numide à Massinissa. Son nouveau territoire entoure désormais celui de Carthage, sauf du côté de la mer. En -148, à la mort de Massinissa, Scipion Émilien partage la Numidie entre les trois fils du roi. De même, Rome oblige Micipsa, dernier fils de Massinissa, à partager sa part entre ses deux fils et le fils naturel de son frère, Jugurtha. Ce dernier, voulant restaurer l'unité du royaume, fait assassiner ses cousins, et, en -113, se rebelle contre Rome à qui il va infliger de sévères défaites au cours d'une guerre longue et difficile qui durera de -111 à -105. Incapables de remporter une victoire militaire, les Romains usent de trahison pour le capturer. En -105, à la faveur d'un guet-apens, Jugurtha est livré par Bocchus, son beau-père et jusquelà son allié, à Sylla qui avait soudoyé l'entourage de ce dernier. La Numidie est partagée : sa partie occidentale est attribuée à Bocchus, roi de Maurétanie, le reste est laissé sous l'autorité d'un roi vassal de Rome. Vers le début du premier siècle. Les Maghraouas auraient été très nombreux dans les environs d'Icosium (Alger)et Ptolémée de Maurétanie devait les contenir.Ptolémée de Maurétanie, fera transférer une partie des Maghraoua vers le chlef. Les alentours de Tlemcen auraient été composés des royaumes Zénètes dans l'antiquité. Des Gétules (Zénètes) auraient vécu dans cette partie de la Berbérie . Plusieurs rois Gétules purent contrebalancer l'Empire Romain. L'exemple du héros Tacfarinas, vers 17 apr. J.-C.. Tacfarinas qui soulève tous les tribus Gétules (Zénètes) .L'indomptable Tacfarinas a trouvé la mort à Aumale (sour el ghozlane actuellement). À l'époque du Bas-Empire romain, les Levathae (Luwata) se révèlent tellement agressifs que les Romains font élever un limes pour les contenir. Après la crise économique que vit la grande cité romaine de Leptis Magna, la ville connut plusieurs razzias de la part des

populations locales

3-2.Premières religions

3-2-1.Paganisme et judaïsme

Les populations berbères sont influencés dans l'antiquité par les croyances proche-orientales. Une mythologie berbère se développe dont le culte principal est la divinité Ammon d'Égypte antique Parallèlement, des communautés juives s'installent dans l'ensemble du Maghreb, dans l'Atlas et en Tunisie à Djerba. À la veille de la conquête musulmane du Maghreb, plusieurs tribus berbères pratiquaient le judaïsme 18, ainsi que le christianisme. Le reste de la population demeure Païen comme le cas des Banou Ifren.

3-2-2.Christianisme, arianisme et donatisme

Le christianisme est implanté au IIe siècle, et durant le siècle suivant, dans une atmosphère de déclin grandissant, les populations des villes côtières algériennes, ainsi qu'une minorité de la population dans les campagnes se convertissent à la nouvelle religion. En 313, avec les crises politiques et économiques romaines qui s'éternisent, la nouvelle religion devient une arme qui servira d'alibi religieux à une nouvelle révolte qui sera encore une fois Amazigh. Mais cette fois la révolte est religieuse et politique. En effet, le culte donatiste se développa en Algérie à Baghaï dans les Aurès et en Tunisie comme un défi politique à Rome. Les Donatistes, refusant d'accepter l'autorité religieuse de l'Empereur, et exigeant la séparation de l'État et de la religion, finirent par déclarer l'empereur comme étant le diable en personne, à l'opposé de Jésus qu'ils considèrent être Dieu. Ils rejetèrent aussi le rite catholique. Dès lors, l'empereur envoie ses troupes pour les réduire au silence, dans ce qui est communément appelé la première persécution des Chrétiens par d'autres Chrétiens. La répression ne fit qu'accroître le soutien populaire des Donatistes chez le peuple et en 321 les légions romaines venues réprimer les Donatistes se retirèrent. Toutefois vers l'an 340, l'idéologie donatiste donne naissance à une secte populaire, celle des Circoncillions, littéralement ceux qui encerclent les fermes. Comme le culte donatiste célébrait les vertus du martyr, les Circoncillions devinrent des extrémistes qui considéraient le martyr comme étant la véritable vertu chrétienne et laissèrent de côté toutes les autres valeurs de

leur religion telles que l'humilité, la charité, etc. Les Circoncillions se mirent alors à se munir de matraques de bois, refusant de porter des armes en fer, car Jésus avait dit à Pierre de poser son épée selon la tradition chrétienne. Ainsi, munis de leur matraques, ils se mirent à attaquer les voyageurs sur les routes du pays, puis à se diriger sur les fermes des propriétaires terriens, à les encercler et les attaquer. Le but des Circoncillions était de mourir au combat en martyrs. Ces extrémistes tuèrent, violèrent, volèrent plusieurs propriétaires terriens, ainsi que les voyageurs, et lorsqu'ils n'arrivaient pas à se faire tuer, ils finissaient par se suicider en essayant de sauter du haut d'une falaise, ce qui les précipitait à leur mort. La secte des Circoncillions, violemment réprimée, finit par disparaître vers le IVe siècle. Ce dérapage du culte donatiste eut pour conséquence de noircir encore plus leur réputation à Rome. Alors qu'en l'an 395 l'Empire romain fait face à de sérieux problèmes internes, qui réduisent le contrôle qu'exerçait Rome sur l'Afrique du Nord, les Donatistes saisissent cette conjoncture qui leur est favorable, reprenant ainsi la tentative de dominer la scène politique et religieuse. Finalement, excédé, l'empereur de Rome les déclare en l'an 409 hérétiques et leur enjoint de restituer toutes les églises en leur possession en Afrique du Nord. Il envoie plusieurs légions qui sont d'une férocité terrible envers les responsables religieux du culte, et parfois même envers la population locale. Saint Augustin, qui était alors l'évêque catholique d' Hippone.(Annaba., Algérie) essaya de calmer la colère de l'administration romaine, en plaçant pour un traitement plus humain des Donatistes. Malgré les appels pressants de plusieurs parties, les Donatistes disparurent presque complètement de la scène religieuse, seule une minuscule communauté survivant dans la clandestinité jusqu'au VIe siècle. Quelques années plus tard, en 430, c'est tout l'Empire romain qui se retire de l'Algérie sous la pression des Vandales qui envahissent la région. Le 28 août 430, Saint Augustin, grande figure du christianisme, trouve la mort durant le siège d'Hippone (Annaba)par les Vandales. En 544. Les Byzantins exerceront un pouvoir juste dans la province de Constantine et dans l'Ifriqiya. Cependant, l'émergence d'insurrection berbère contre les Byzantins provoque l'organisation de plusieurs États puissants les Djerawa, les Banou Ifren, les Maghraouas, les Awarbas, et les Zénètes.

K.Amel

Harmoniser les relations dans vos équipes

Les femmes et les hommes constituent la composante essentielle de l'entreprise. Développer de mauvaises relations inter-équipes peut gravement nuire au bon fonctionnement de votre start-up. La plupart des entreprises qui se démarquent aujourd'hui savent harmoniser les relations avec les équipes et en font un de leurs fondamentaux. Aujourd'hui, harmoniser les relations des équipes est devenu fort complexe puisque toutes les relations traditionnelles en raison du confinement ont été remises en question. Voilà quelques conseils pour y parvenir.

La communication, la clef de l'harmonie

Une bonne communication est un outil indispensable à la gestion des équipes. C'est grâce à elle que vous obtiendrez l'adhésion de vos collaborateurs et qu'ils seront plus efficaces. Ce dialogue sur les objectifs doit se faire sur la durée. Vous devez établir un plan annuel dont le but est de relayer votre stratégie et de créer du lien. Cependant dans le contexte actuel votre plan a certainement été remis en question et donc vous avez dû adapter votre communication interne en fonction de ces circonstances exceptionnelles. Mais il existe d'autres facteurs qui vont se profiler à court ou moyen terme : changements d'équipes,ancements ou arrêt de projets, éventuelle fusion, rachat, télétravail, etc. Le but premier reste de ne pas laisser vos collaborateurs dans l'incompréhension ni dans l'ignorance de la situation même si vous-même vous êtes dans une période d'incertitude.. Bien sûr, il existe certaines informations qu'il ne vaut mieux pas divulguer à tout le monde. N'hésitez pas à adapter



vos plan de communication en fonction de la hiérarchie de vos collaborateurs et du message à faire passer. Il existe trois grandes techniques pour vous adresser à vos équipes : la communication directe qui permet une plus grande individualisation du message (e-mails, rendez-vous en face à face, réunions de groupe), la communication « médias » (au travers d'un intranet par exemple), « événementielle » (séminaires, repas au restaurant ...) qui en ce moment est en statu quo et pour finir la communication externe qui, dans certains cas, peut avoir plus d'impact sur vos collaborateurs que celle réalisée en interne.

Donnez du sens et de la valeur

Après le burn-out, une nouvelle tendance voit le jour au sein des entreprises : le bore-out ou le syndrome de l'épuisement par l'ennui. Cela peut arriver lorsque votre collaborateur a l'impression de tourner en rond, que son travail n'est pas

important (ou pas reconnu), voire inintéressant. Penser que moins votre employé en fait et mieux il se porte serait une erreur de votre part. Un salarié heureux est un salarié qui a l'impression de contribuer pleinement au projet de l'entreprise. Pour y parvenir, plusieurs conseils : maintenez une atmosphère dynamique et conviviale au travail en favorisant l'esprit d'équipe, afin que vos collaborateurs puissent échanger, partager et se sentir moins seuls. Donnez du sens au travail ! N'hésitez pas à expliquer et à échanger avec vos collaborateurs. Savoir pourquoi ils travaillent, quels sont les objectifs et surtout l'impact de ce qu'ils réalisent constituent autant de facteurs qui vont contribuer à la performance de votre entreprise. Vos collaborateurs ont besoin de reconnaissance et les féliciter peut s'avérer parfois plus bénéfique que vous ne croyez. Pensez aux promotions et changements de poste pour briser la routine et à la flexibilité des horaires. Leur donner accès à

des formations représente un moyen de leur éviter de tourner en rond et de permettre d'augmenter leurs chances de réussite. Vos collaborateurs sont précieux, prenez en soin.

Sachez vous montrer ferme, mais juste

A contrario, réprimander ses employés n'est jamais plaisant mais cela peut parfois s'avérer nécessaire, que ce soit pour recadrer un élément récalcitrant ou pour donner l'exemple aux autres collaborateurs. S'il vous arrive de devoir faire des mises à pied, n'hésitez pas à bien expliquer la ou les raisons. Malgré les apparences, y apporter une explication est toujours dans l'intérêt de votre employé. Que vous soyez aimé ou détesté par vos salariés, ce qui fera la différence, c'est le respect. Montrez que quoi qu'il arrive, vous êtes le dirigeant et vos décisions doivent être respectées. Mais attention à ne pas tomber dans la tyrannie, soyez

ferme mais n'en demeurez pas moins juste. N'oubliez pas que vos collaborateurs sont humains et qu'ils ont le droit à l'erreur, comme vous-même d'ailleurs !

N'ayez pas peur de déléguer

Oui, confier son « bébé » à quelqu'un d'autre peut faire peur mais il ne faut pas oublier qu'à un certain moment, vous ne pourrez plus tout gérer et qu'il vous faudra penser à la délégation. Aujourd'hui, la délégation s'impose car les équipes ne sont plus constamment au sein d l'entreprise et vous offre l'opportunité d'agir autrement. Déléguer va vous faire gagner du temps, va accroître l'efficacité et le rendement. C'est un principe de base : pour posséder une capacité de décision efficace, le pouvoir central va devoir confier une partie de ses attributions à une autre personne afin de couvrir plus de terrain. Ce transfert de compétences va permettre de décentraliser le pouvoir et de rendre moins lourdes les prises de décisions, ce qui va vous faire gagner en réactivité, ce qui est toujours apprécié, que ce soit par les partenaires ou les clients. En termes de management et pour faire appliquer une décision prise, il s'agit là d'un principe essentiel. Mais il faut encore que cette délégation soit réalisée avec intelligence. C'est un conseil qui peut paraître tomber sous le sens : ne confiez pas le pouvoir à n'importe qui. Confiez-le à des collaborateurs dans lesquels vous avez confiance, qui ont fait leurs preuves et qui ont les qualifications adéquates. C'est également motivant pour vos employés qui se sentent désormais décisionnaires et ne se sentent plus considérés comme de simples exécutants.

Soigner son image pour valoriser son business

Dès que l'entreprise prend vie, il est fondamental de penser à son image. Il est facile de constater que certaines entreprises sont citées en permanence comme référence. Dans cette zone de turbulences que nous traversons, il est crucial de soigner son image mais pas seulement en apparence car les consommateurs, les internautes... ne veulent plus de mensonges ou de société idéale créée par des publicités. Il existe désormais une volonté de vivre fondée sur des valeurs réelles et non fabriquées de toutes pièces pour conquérir les clients. Qui n'a jamais rêvé d'être aussi identifiable que de grandes marques ? Si certains ont l'ambition de conquérir le monde, d'autres espèrent simplement influencer les consommateurs dans un univers toujours plus concurrentiel. Mais comment s'y prendre ? Votre image sur les réseaux sociaux donne naissance à votre « e-réputation ». Il en va de même en ce qui concerne votre entreprise et/ou votre marque. Il faut toujours bien distinguer l'image de marque ou « branding », celle voulue par l'entreprise, de l'e-réputation, qui renvoie à celle qui est perçue. Il s'agit de l'ensemble des représentations et jugements de valeur véhiculés sur la toile et associés à une entité donnée. Dans un univers hyperconcurrentiel,

renvoyer une image de qualité se révèle un avantage considérable pour se démarquer. Si la sur-médiatisation reste un moyen efficace en investissant notamment dans la publicité, recourir aux réseaux sociaux permet également de bâtir une image durable.

Jusque dans les moindres détails...

Dans une société où la liberté d'expression prône, particulièrement sur les médias sociaux, difficile de mentir à ses clients ou prospects sur son entreprise. Vous devez de communiquer de façon claire et intelligible. L'orthographe de vos publications peut, à ce propos, passer pour un détail mais il n'est rien de plus provocateur, aux yeux des consommateurs, que de laisser des fautes lorsque vous publiez un post sur Facebook. Cela vous vaudra systématiquement une remarque désapprobatrice des internautes et n'améliorera pas votre image. Au contraire, vous risqueriez de passer pour une entreprise peu rigoureuse voire négligente. Pas top pour ceux qui recherchent un produit ou service de qualité...

« Une image vaut mille mots »

Plutôt que de faire de longs discours mettant en avant les raisons

pour lesquelles il faut absolument devenir leurs clients (et dont les internautes ne sont que peu friands), certaines entreprises optent pour la simplicité. Souvent plus compréhensibles et plus « parlantes », elles postent alors des images sur leurs différents réseaux. À titre d'exemple, une chaîne, n'hésite pas à mettre en scène ses équipes et les prendre en photo avant de les partager. Publier quelques photos de vos locaux ou de vos salariés (l'idée étant qu'ils paraissent heureux de travailler chez vous) favorise la transparence avec les consommateurs. Parmi les dernières tendances, prendre des selfies lors d'un évènement permet de refléter la bonne humeur présente dans votre entreprise.

Faire preuve de réactivité

Selon la taille de votre structure et le nombre de commentaires qu'elle génère sur les réseaux sociaux, prévoir un modérateur peut s'avérer utile. Imaginez des internautes qui ne soient ni clients ni prospects mais cherchent tout bonnement à vous nuire en postant des messages négatifs voire d'insultes. Mieux vaut prévenir que guérir. Toujours sur la logique de gestion des commentaires, y répondre, dans le délai le plus court possible, demeure fondamental. En répondant à vos commentaires,



il vous est possible d'apporter des réponses en se plaçant comme un expert, de démontrer votre implication, de guider ses visiteurs pour maximiser le taux de conversion mais aussi de démentir certains a priori ou jugements peu objectifs. Souvenez-vous que, plus vous y répondrez rapidement, plus vous renverrez aux consommateurs l'une des images indispensables à toute entreprise : la réactivité.

Ces astuces peu utilisées mais qui gagneraient à être connues...

Sur les médias sociaux, certaines fonctionnalités ne sont que peu utilisées mais pourraient vous permettre d'améliorer votre maîtrise des réseaux. Facebook permet, à titre d'exemple, de surveiller les publications de vos concurrents sans forcément devenir amis avec eux mais, simplement, en créant une « liste d'intérêts » et en lui

ajoutant des pages. Grâce aux fonctionnalités LinkedIn, vous pouvez aussi exporter vos connexions afin d'obtenir les adresses mail de vos contacts. Pour ce faire, cliquez sur « Réseau », puis sur « Contacts » et enfin, sur la roue d'engrenage située sur la droite. Le lien « Export LinkedIn Connections » apparaîtra à l'écran. Sur Twitter, il vous est possible de rendre vos photos virales en taguant jusqu'à dix comptes, de préférence qui ont un rapport avec vos publications, qui recevront alors une notification. Vous pouvez également, sur Instagram, être informé instantanément d'une publication d'un ou plusieurs comptes. Pour activer ce paramètre, rendez-vous sur le compte en question, cliquez sur les trois points situés en haut à droite, puis sélectionnez « Activer les notifications pour les publications ».

COVID-19 : L'hypertension artérielle doublerait le risque de décès

Les patients souffrant d'hypertension artérielle seraient deux fois plus à risque de mourir du Covid-19, mettent en garde des chercheurs. Ces derniers n'ont par ailleurs détecté aucun effet nocif d'un traitement antihypertenseur très fréquent chez les patients infectés. C'est un nouveau renseignement utile pour la communauté scientifique qui vient d'être mis en avant dans une étude établissant un lien entre le COVID-19 et l'hypertension artérielle. Publiée dans l'European Heart Journal, celle-ci affirme que les patients souffrant d'hypertension artérielle ont un risque deux fois plus élevé de mourir du Covid par rapport aux personnes qui n'en souffrent pas, un risque qui concerne particulièrement ceux qui ne prenaient pas de médicaments pour contrôler leur état. Pour en arriver à cette conclusion, des chercheurs en Chine et en Irlande ont analysé

les données de 2866 malades admis à l'hôpital Huo Shen Shan à Wuhan entre le 5 février et le 15 mars. Cet hôpital a été ouvert le 5 février exclusivement pour traiter les patients atteints du coronavirus. Parmi ces patients, 29,5% (850) présentaient des antécédents médicaux d'hypertension artérielle. Les chercheurs ont constaté que 34 des 850 patients hypertendus atteints de coronavirus sont décédés, contre 22 des 2027 patients qui ne souffraient pas d'hypertension. Après ajustement pour les facteurs qui pourraient affecter leurs résultats, tels que l'âge, le sexe et d'autres conditions médicales, ils ont établi que les patients du premier groupe présentaient un risque plus de deux fois supérieur (2,12 fois). Un risque encore plus important pour ceux qui ne prenaient aucun traitement.

Un risque plus faible de décès

grâce à une classe de médicaments ?

En effet, parmi les patients souffrant d'hypertension qui ne prenaient pas de médicaments pour cette maladie chronique, 11 personnes sur 140 (7,9%) sont décédées des suites d'une infection au Covid-19 contre 23 personnes sur 710 (3,2%) pour ceux qui prenaient des médicaments. Après ajustement pour les autres mêmes facteurs, le risque pour ces patients non traités était ainsi 2,17 fois supérieur. Pour approfondir encore davantage ce lien, les chercheurs ont mené une méta-analyse regroupant les données des patients de cet hôpital de Huo Shen Shan avec celles de trois autres études incluant près de 2 300 patients. Leur but : établir le risque selon les catégories de médicaments. Ces derniers se sont particulièrement intéressés au taux de mortalité chez



les patients traités avec une catégorie spécifique de médicaments pour contrôler la pression artérielle, les inhibiteurs du système rénine-angiotensine (SRAA). Cette famille de médicaments comprend les inhibiteurs de l'enzyme de conversion (IEC) et les antagonistes (ou inhibiteurs) des récepteurs de l'angiotensine II (ARA).

Les chercheurs affirment avoir constaté un risque de décès plus faible parmi les 183 patients traités avec des SRAA que chez les 527 patients traités avec d'autres classes de médicaments, en appelant toutefois à la prudence sur ce point étant donné le petit panel de patients pris en compte pour leur étude.

Mort subite du nourrisson



Le concept de mort subite du nourrisson (MSN) apparaît dès le XIXe siècle chez les Anglo-Saxons, sous le terme Sudden Infant Death Syndrome (SIDS). Il s'agit d'enfants en bonne santé, retrouvés décédés dans leur berceau sans explication apparente. Il est pourtant possible de prévenir une telle situation, et ce en adoptant les bons réflexes, notamment en matière de couchage.

Jusqu'à quel âge la mort subite du nourrisson survient-elle ?

-La mort subite du nourrisson est « le décès brutal et inattendu, souvent pendant son sommeil, d'un enfant de moins d'un an considéré jusque-là comme bien portant ». Les MSN surviennent à 90 % avant 6 mois, avec un pic autour de 2-4 mois, et plus souvent chez les petits garçons.

Prévention de la mort subite du nourrisson

Principale recommandation donc, couchez votre enfant sur le dos ! En 15 ans,

cela a permis de faire baisser le taux de mort subite du nourrisson de 75 %. Dans cette position, le visage, et donc les voies respiratoires, sont dégagés. Évitez également l'utilisation de couettes et privilégiez les matelas rigides. Si possible, n'utilisez pas de tour de lit et ne couvrez pas à outrance l'enfant.

Par ailleurs, le tabagisme pendant la grossesse ressort de presque toutes les études épidémiologiques comme un facteur de risque important.

Maladie de Sever

La maladie de Sever est une inflammation du cartilage de croissance du talon (calcanéum). Elle survient chez l'enfant, généralement entre 7 et 10 ans. Lorsque la croissance des os est plus rapide que l'allongement des tendons et des ligaments, il s'ensuit une fragmentation du cartilage avec des micro-fractures accompagnées d'une inflammation au niveau de l'insertion du tendon d'Achille sur l'os du talon. La maladie de Sever résulte généralement d'une croissance soutenue conjuguée à une activité sportive intense mettant fortement en tension les tendons d'Achille (athlétisme, gymnastique, tennis, football...). Elle peut également être due à une malformation des pieds,

une prise de poids, une mauvaise posture ou le port de chaussures inadéquates.

Maladie de Sever : symptômes

La maladie se manifeste par une douleur au niveau du calcanéum, l'os du talon, jusqu'à ne plus pouvoir poser le pied au sol. Cela oblige l'enfant à boiter ou à marcher sur la pointe des pieds. Les talons peuvent être gonflés et rouges.

Maladie de Sever : évolution et traitement

Le traitement de la maladie de Sever re-

pose essentiellement sur le repos : l'enfant doit interrompre ses activités sportives pendant au moins un mois, avec dispense d'activité physique en milieu scolaire. La disparition totale de la douleur est variable et il est parfois nécessaire de stopper l'activité jusqu'à la fin de la croissance (vers 16 ans). Certains sports ne nécessitant pas d'appui sur le talon comme la natation ou le vélo peuvent être autorisés. Des semelles orthopédiques ou des talonnettes en hydrogel atténuent les chocs du talon sur le sol et préviennent une sur-inflammation. En phase aigüe, des anti-inflammatoires ou des antalgiques sont prescrits pour soulager les douleurs.

Comment soigner un coup de soleil ?



Plus ou moins grave, le coup de soleil est une brûlure. Il guérit en général en une ou deux semaines. En attendant, comment soulager la douleur et les rougeurs et quand faut-il consulter ? Le coup de soleil est une brûlure superficielle de la peau, qui survient lorsqu'on s'est trop exposé au soleil. Les rayons UVB détériorent le microARN des cellules, ce qui entraîne une réponse inflammatoire de l'organisme. Cela se traduit par une peau chaude, rouge et douloureuse. Dans certains cas, il peut même se former une cloque remplie d'exsudat. L'inflammation disparaît normalement en quelques jours, mais il existe des moyens pour atténuer la douleur et les rougeurs.

Coup de soleil : comment l'apaiser ?

- Rafraîchissez la peau en prenant une douche fraîche (entre 15 °C et 20 °C) ou un bain et en appliquant une compresse froide sur la zone douloureuse.
- Buvez abondamment pour vous hydrater.
- Appliquez une crème émolliente et cicatrisante type Biafine, ou un gel apaisant à l'aloe vera. Favorisez les produits contenant de la vitamine C et E, qui accélèrent la cicatrisation et minimisent la desquamation de la peau.
- Ne cherchez pas à percer les cloques ou enlever la peau qui pèle.
- Si les douleurs sont importantes, prenez un anti-inflammatoire type aspirine ou ibuprofène.
- Couvrez la zone brûlée avec des vêtements en coton non irritants et évitez toute nouvelle exposition au soleil pendant deux à trois semaines.

Coup de soleil : quand faut-il consulter ?

- Si le coup de soleil couvre plus de 10 % de la surface totale du corps.
- Si les cloques mesurent plus de trois centimètres et touchent des zones sensibles (mains, organes génitaux).
- S'il y a des signes d'infection de la peau (augmentation de la rougeur ou de la douleur, enflure ou présence de pus).
- En cas de maux de tête accompagnés de confusion, d'une faiblesse, d'étourdissements ou de douleurs oculaires et de photophobie.
- Certains remèdes de grand-mère préconisent le yaourt, le lait écrémé, le vinaigre ou la tomate, mais ces traitements n'ont pas prouvé une efficacité supérieure à celui de l'effet placebo.

Ain Defla : La wilaya a commémoré le 62ème anniversaire de la mort de Si M'hamed Raïs



Ain Defla a commémoré lundi à la direction de la culture du chef lieu de wilaya le 62ème anniversaire de la mort du chahid Si M'hamed Raïs tombé au champ d'honneur en 1958. La cérémonie organisée habituellement dans la commune de Djelida, au niveau du douar Daouadji, là où le martyr a été tué, a eu lieu cette année à la direction de la culture de la wilaya d'Ain Defla en raison de la situation sanitaire actuelle marquée par la propagation du nouveau Coronavirus. "Après concertation avec nombre d'éléments de la famille révolutionnaire de la wilaya, nous avons convenu de l'impossibilité de l'organisation de la cérémonie commémorative de la mort de cet illustre martyr de peur de voir les mesures barrières mises en place pour freiner l'avancée du nouveau Coronavirus non respectées", a déclaré non sans émotion, le directeur des moudjahidine de Ain Defla, Belhadj Djelloul. Pour sa part, le Dr Abderrahmane Tounsi, enseignant-chercheur au département d'histoire à la faculté des sciences humaines de l'université Djillali Bounaâma de la Khemis Miliana, a mis l'accent sur la personnalité de feu M'hamed Raïs, imbu fortement des valeurs et de l'identité nationales et maîtrisant également tout ce qui se rapporte à l'armement à la faveur de son passage forcé sous les drapeaux de l'armée coloniale française (1950). "La révolution a énormément tiré profit de l'expérience et du savoir faire de moudjahidine tels Si M'hamed Raïs", a-t-il affirmé, observant que quelques mois seulement après le déclenchement de la lutte armée en 1954, les opérations contre les forces coloniales faisaient rage dans la Wilaya IV historique dont dépendait Ain Defla. Né en 1931 à Ouled Bouziane dans la commune de Djelida, Si M'hamed Raïs entama, dès sa plus tendre enfance, des études coraniques dans la zaouïa de son grand-père Hadj Ali Al Hadbi, avant de rejoindre celle de cheikh Si Abed dans la région de Bourached. En 1948, Il devint membre du parti du peuple algérien (PPA), chargé de la propagande et du recrutement dans les régions de Miliana, Khemis Miliana et Ain Defla. Au sein du Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD), Il activa avec les éléments chargés de la préparation de la lutte armée, à l'instar de M'hamed Bouguerra, Mustapha Ferroukhi, El Baghdadi, Si Belkebir et Si Melki. En 1956, son dévouement et son inlassable activité le propulsèrent au poste de chef de région (zone 4) pour les affaires militaires puis à celui de responsable du commandant Djamel qui marqua de son empreinte les combats dans les maquis de Antoine, Larbi El Messas et Palestro. Le 8 juin 1958, Si M'hamed Raïs tomba au champ d'honneur au cours d'un violent accrochage avec plusieurs unités des bérêts noirs au douar Daouadji dans la région de Djelida.

Oran

Préparation en cours de la pièce sur le racisme "Chronologia"

L'artiste Tayeb Aboubi, une figure de la chanson locale, a gravé son nom en lettres d'or dans le répertoire artistique d'Adrar, avec ses nombreuses contributions dans les domaines de l'éducation, de la culture et des sports. Né en 1965 dans la commune d'Adrar et père de trois enfants, il s'est dès 1977 lancé dans le domaine artistique au sein d'une petite troupe "Okba Ibn- Nafaa" et a représenté Adrar dans l'émission télévisuelle de la RTA à l'époque "El-Hadika Essahira" (le jardin enchanté), avant de rejoindre en 1981 la troupe "Ness El-Achra" de la chanson classique avec laquelle il a animé de nombreuses fêtes et manifestations locales. Poursuivant son parcours artistique, Aboubi a rallié la troupe "Djil El-Wihda" qui s'est distingué avec des participations artistiques en chantant en France (1988), dont ceux les ayant vécu, les émigrés notamment, gardent encore en mémoire ses soirées. L'artiste s'est aussi distingué avec cette troupe à différents festivals nationaux de la chanson engagée, à travers les wilayas de Bejaia, Tiaret, Oran et d'autres régions du pays. En plus de son répertoire riche en d'autres genres lyriques, patriotiques et politiques, chantant les soucis et espoirs de la Nation arabe et musulmane, notamment la question palestinienne, Aboubi a contribué à l'enregistrement, en 1988, d'un album sonore de la troupe Djil El-Wihda au Studio des frères Rachid et Fethi (wilaya de Tlemcen) fréquenté par des artistes de renom.

Activité associative intense, un défi aux soucis de santé

Tayeb Aboubi a su, tout au long de sa carrière, allier une passion artistique à l'activité associative à travers des contributions aux œuvres caritatives et bénévoles en direction de la population, en dépit de ses soucis de santé. Il est membre actif dans les associations de la cité "1er Novembre" d'Adrar, des parents d'élèves et celle des petits cancéreux, en voie de création, et a laissé une empreinte dans les activités éducatives et sportives, notamment scolaires, en tant que fan et joueur de hand-ball à la fin des années 1970 et joueur de football dans différents clubs locaux. En dépit d'un riche palmarès artistique, Aboubi n'a songé à l'archivage de cette longue expérience artistique qu'en 2017 lorsqu'il a obtenu sa carte officielle d'artiste, en relançant les activités de sa troupe "Djil El-Wihda" à travers un nouvel album "El-Awda" (le retour), après un arrêt forcé durant les années de la tragédie nationale. Son retour sur la scène artistique n'a duré que quelques temps pour le malheureux Aboubi qui a été freiné dans son élan par des soucis de santé. Mettant à profit la célébration de la journée nationale de l'artiste, Tayeb Aboubi, l'homme aux talents multiples, a émis le souhait de voir réhabilité son palmarès artistique auquel il a consacré sa jeunesse.

Toumi M / Ag

Adrar : Tayeb Aboubi, une figure de la chanson locale en quête de prise en charge



Les préparatifs "sont en cours" à Oran pour la présentation de la pièce théâtrale "Chronologia" traitant du thème du racisme et de l'assassinat sous toutes leurs formes à travers le monde, a-t-on appris de son réalisateur. "Il sera procédé prochainement aux répétitions de cette œuvre artistique (expression scénique mise en mode muet, mime et pantomime,...) avant la présentation de la générale prévue avant le 1er août prochain", a indiqué Sidi Mohamed Belfadel qui a écrit le texte de la pièce et qui a participé à sa réalisation avec Bouzeboudja Houari. Cette pièce théâtrale aborde les massacres commis à travers l'histoire, dont les crimes barbares et les génocides commis par le colonialisme français en Algérie, à l'instar des

essais nucléaires à Reggane (dans le Sud du pays), de même que les crimes racistes dans de nombreux pays, les massacres de Sabra et Chatila (Liban) et autres horreurs de l'occupant israélien contre le peuple palestinien, selon la même source. Ce travail artistique regroupe une poignée de comédiens, le tout synchronisé sur fond de morceaux de musique universelle et de gestes corporels (chorégraphie). "Chronologia" se veut aussi une expérience artistique, la troisième du genre qui sera présentée par le duo Sidi Mohamed Belfadel et Bouzeboudja Lahouari dans le genre muet après avoir réalisé deux pièces théâtrales : "Sark El Mouhadjirine" et "Mozambique".

Journée nationale de l'artiste: Le Premier ministre présente ses vœux aux artistes

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a présenté ses vœux aux artistes algériens à l'occasion de la célébration de leur journée nationale qui coïncide avec le 8 juin de chaque année. " (...) Je me joins à vous pour célébrer votre Journée nationale, qui est aussi la journée de tout homme épris de li-

berté et imprégné des valeurs humaines", a tweeté M. Djerad sur le compte du Premier ministère. Plusieurs activités et manifestations culturelles et artistiques virtuelles ont été programmées par le ministère à travers les directions et maisons de la Culture au niveau national

Etats-Unis : Feu vert pour une reprise des tournages à partir du 12 juin en Californie



Les tournages de cinéma et de télévision pourront reprendre à compter du 12 juin en Californie, ont annoncé vendredi les services du gouverneur, soulignant qu'ils resteraient soumis à des mesures sanitaires strictes. Les productions devront toutefois au préalable être autorisées par les responsables sanitaires des comtés concernés, stipulent les services du gouverneur de Californie. Les «données épidémiologiques locales», les résultats des tests sur la population et la capacité à faire face à une nouvelle vague de cas de coronavirus devront notamment être pris en compte. «Pour réduire le risque de transmission du Covid-19, les équipes de productions, les acteurs et autres

professionnels du secteur devront respecter des protocoles de sécurité» qui pourront encore être renforcés par les autorités locales, ajoute le texte. En Californie, les caméras prennent la poussière depuis la mi-mars, les consignes de distanciation sociale ne faisant pas bon ménage avec les équipes pléthoriques mobilisées sur des plateaux de tournage parfois exigus.

Rien ne dit toutefois que les grands studios d'Hollywood pourront relancer les productions dès la semaine prochaine car Los Angeles et sa région sont l'un des principaux foyers de Covid-19 dans l'Etat, avec environ la moitié des cas et décès recensés.

Accident de la route : 27 personnes décédées et 1.205 autres blessées en une semaine

Vingt-sept (27) personnes ont trouvé la mort et 1.205 autres ont été blessées dans 1.024 accidents de la route survenus durant la période du 31 mai au 6 juin. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Biskra avec 05 personnes décédées et 25 autres blessées suite à 25 accidents de la route. Concernant les secours à personnes, 14.095 interventions ont été effectuées, permettant la prise en charge de 14.012 blessés et malades, traités par les secours médicalisés de la Protection civile sur les lieux d'accidents et évacués vers les structures sanitaires. En outre, les secours de la Protection civile ont effectué 2.476 interventions pour l'extinction de 1.992 incendies urbains, industriels et autres, note le communiqué, relevant que 5.278 interventions ont été effectuées durant la même période pour l'exécution de 4.748 opérations d'assistance aux personnes en danger et opérations diverses. Par ailleurs, et dans le cadre des activités de lutte contre la propagation du coronavirus, les unités de la Protection civile ont effectué, durant la même période, 936 opérations de sensibilisation à travers 48 wilayas, rappelant les citoyens au respect de confinement ainsi que les règles de la distanciation sociale. Ces unités ont effectué 1.021 opérations de désinfections générales à travers 48 wilayas, touchant l'ensemble des infrastructures et édifices publics et privés, quartiers et ruelles. La DGPC a mobilisé pour les deux opérations 4.915 agents de la Protection civile, tous grades confondus et 662 ambulances et 674 engins d'incendies.



Alger Arrestation d'un groupe criminel et saisie d'armes blanches à El Harrach

Les services de Sûreté de la wilaya d'Alger ont arrêté un groupe criminel composé de 23 individus à la cité Kourifa d'El Harrach (est de la capitale) pour tentative de créer un climat de terreur et d'instabilité, atteinte à l'ordre public et possession d'armes blanches prohibées, de drogue et de psychotropes. L'affaire a été traitée par les services de la sûreté urbaine relevant de la Sûreté de la circonscription administrative d'El Harrach, suite aux plaintes des citoyens. Les services de sûreté sont intervenus immédiatement pour faire le constat de la situation sous la supervision du procureur de la République territorialement compétent et arrêté 23 individus suspects âgés entre 23 et 45 ans, dont une femme. Lors de cette opération, les éléments de la police ont saisi 230 comprimés psychotropes, 14 g de cannabis, 88 armes blanches de différents types, 3 bombes lacrymogènes, une somme de 25.000 da, un véhicule utilitaire, un motorcycle et saisi un chien (rottweiler). Après la finalisation des démarches juridiques en vigueur, les accusés ont été présentés devant les juridictions compétentes pour examen de leurs dossiers.



Affaire des agents forestiers de Jijel : Les assaillants appréhendés

Quelques jours seulement après la lâche agression à l'arme blanche dont ont été victimes des agents des forêts de la wilaya de Jijel, les services de la gendarmerie de la même localité ont ouvert une enquête suivie d'investigations qui ont aussitôt porté leurs fruits avec l'arrestation de six individus avec leurs armes blanches utilisées leur de l'attaque. Ces derniers devront être présentés devant la justice pour répondre de leur acte pour le moins que l'on puisse très abject. Cependant, cette information a été accueillie par un grand soulagement par la profession mais également par les riverains de la région en question. Pour rappel, le 19 mai dernier, des agents forestiers de la commune d'Ouled Rabah (88 km au Sud de Jijel) ont été agressés par un groupe constitué d'une vingtaine de personnes encagoulées. Par la suite, une commission d'enquête conjointe de la conservation des forêts et du groupement de wilaya de la gendarmerie nationale a été constituée pour enquêter sur cette agression contre des forestiers pendant l'exercice de leur fonction et identifier le groupe auteur de cette agression spécialisé dans le vol de liège. Il faut noter que les malfaiteurs ont détruit lors de leur forfait les pare brises-avants des deux véhicules des forestiers dont l'un s'est renversé sans occasionner fort heureusement des blessures aux agents forestiers.

Nigeria: Plus de 979 personnes décédées d'une maladie "mystérieuse"

Le Nigeria a annoncé que 979 personnes sont mortes au cours des 5 dernières semaines dans l'État de Kano des suites d'une maladie "mystérieuse". C'est ce qui ressort des déclarations du ministre nigérian de la Santé, Osagie Ehanire, expliquant que des cadres de la santé et des hauts fonctionnaires ont également été emportés par cette maladie non identifiée. Présent en conférence de presse, Ehanire a fait savoir que 150 personnes sont décédées au cours des trois derniers jours pour la même raison à Kano. Dans ce contexte, une équipe médicale a été envoyée à l'État, qui, selon elle, la majorité des personnes décédées avaient plus de 65 ans et dont 50% voire 60% étaient touchées par le nouveau coronavirus, Covid-19. Il est à noter que le gouvernement de l'État de Kano avait annoncé plus tôt que la maladie "mystérieuse" est différente du coronavirus. La Covid-19 a fait 12 486 contaminations au Nigeria, dont 999 cas à Kano, et 354 décès depuis sa propagation dans le pays.

Tunisie : Découverte de 20 corps de migrants illégaux au large des côtes tunisiennes



Plus de 20 personnes ont trouvé la mort dans le naufrage d'un bateau de migrants subsahariens au large de l'archipel de Kerkennah dans le nord-est de la Tunisie, a révélé hier une source judiciaire tunisienne. Selon les premiers éléments de l'enquête, une embarcation a quitté dans la nuit du 4 au 5 juin les côtes sfaxiennes en direction des côtes italiennes, avec 53 migrants à son bord. Après la découverte des vingt corps, des Subsahariens, les unités sécuritaires et la marine natio-

nale tunisienne avec l'appui des plongeurs ont activé une opération de sauvetage afin de retrouver d'autres cadavres. Le parquet du tribunal de première instance de Sfax 1 a ouvert une enquête sur l'affaire de découverte de 20 corps de migrants irréguliers qui ont été repêchés dans la délégation de Graten au large de Kerkennah, a précisé le premier assistant du procureur de la cour d'appel de Sfax et porte-parole officiel des tribunaux de Sfax, Mourad Turki.

Ouargla : 14 morts durant les cinq premiers mois de 2020

Quatorze (14) personnes ont trouvé la mort et 358 autres ont été blessées suite aux accidents de la route survenus durant les cinq premiers mois de l'année 2020 à travers le réseau routier de la wilaya d'Ouargla, indique-t-on hier dans un bilan de la protection civile (PC). La plupart des accidents ont été enregistrés durant les deux mois de janvier et février (62 et 61 accidents respectivement), survenus plus précisément au niveau de la route nationale 49 (RN-49) reliant les villes d'Ouargla et Ghardaïa et la RN-3 entre

Ouargla et Tougourt caractérisées par un trafic intense. Le bilan fait état également de 170 blessés durant la même période, alors que le taux d'accidents a connu un recul pour les autres mois (mars, avril et mai), période durant laquelle la circulation était relativement faible suite aux mesures du confinement décidées par les pouvoirs publics dans le cadre de la lutte contre la propagation du nouveau coronavirus. Les accidents de la route sont dus notamment au facteur humain, dont l'excès de vitesse et le non respect du code de la route

Skikda : Démolition de plus de 40 constructions illicites



Les éléments de la sûreté de la daïra d'Azzaba relevant de la sûreté de la wilaya de Skikda ont procédé, lundi, à la démolition de 42 constructions illicites dans la cité de Bir Farina de la commune éponyme. L'opération a été menée après l'inspection préalable de ces constructions dont les occupants ne détenaient aucun permis de construire et autre titre de propriété pour s'être illégalement ac-

caparés des terrains publics. La sûreté de wilaya a également indiqué que cette opération menée en coordination avec les services de l'Assemblée populaire communale d'Azzaba, s'inscrit dans le cadre de la lutte contre les constructions illicites. Toutes les mesures judiciaires nécessaires ont été prises à l'encontre de ceux ayant construit sans permis de construire et titre de propriété.

JM Oran-2022 : 43 sites sportifs retenus pour les compétitions et les entraînements

Quarante-trois (43) sites sportifs ont été retenus par le comité d'organisation des jeux méditerranéens (JM) en prévision de la 19e édition de cet événement régional prévu à Oran en 2022, a-t-on appris hier des organisateurs. Parmi ces sites, 24 abriteront les compétitions officielles alors que les autres serviront pour la préparation des athlètes des 25 pays attendus pour prendre part à cette manifestation sportive que l'Algérie abrite pour la deuxième fois de l'histoire, a indiqué, Sofiane Benchekeur, membre de la commission d'organisation sportive des JM. Toutes les infrastructures concernées sont implantées dans la wilaya d'Oran, sauf le nouveau stade de Sig (wilaya de Mascara) qui sera bientôt inauguré et dans lequel seront programmées des rencontres de l'épreuve de football, a précisé la même source, qualifiant

de "véritable bijou" cet équipement doté d'un terrain en gazon naturel avec un capacité d'accueil de 20.000 places. Les autres rencontres du tournoi de football auront lieu au niveau du stade de 40.000 places relevant du complexe olympique d'Oran en cours de réalisation, et qui abritera également les épreuves d'athlétisme, selon l'ancien champion algérien de natation, qui s'est dit au passage impatient de voir le centre nautique en cours de construction au niveau dudit complexe olympique réceptionné. "Il s'agit d'un très important acquis pour la natation oranaise qui souffre le martyre en matière d'infrastructures. Le centre nautique composé de deux piscines olympiques et d'une troisième semi-olympique, abritera les épreuves de la natation bien sûr, et aussi de celles du Water-polo", a-t-il fait savoir. Evoquant les répercussions du

report des prochains JM à l'année 2022 alors qu'ils étaient prévus pour 2021, sur le calendrier des compétitions établi par la commission de l'organisation sportive, l'actuel président du club sportif "Bahia Nautique" de natation a assuré "qu'il ne devrait pas y avoir beaucoup de changements au programme par rapport à celui tracé initialement". "On va avancer à la première semaine certaines compétitions pour permettre aux athlètes concernés d'honorer leurs engagements dans les jeux mondiaux qui débiteront deux jours après la clôture des JM, soit le 7 juillet aux Etats Unis", a-t-il encore souligné. Prévus pour l'été 2021, les JM ont été reportés à l'année suivante (25 juin-5 juillet 2022) pour cause de la pandémie de Coronavirus (Covid-19). Mais il s'avère que le mois de juillet 2022 sera chargé de compétitions internationales, à l'image



des jeux mondiaux, du championnat du monde de natation et autres, ce qui a obligé la commission d'organisation sportive à apporter des modifications au calendrier de la 19e édition des JM. Ces modifications devront être adoptées jeudi à l'occasion de la réunion par vidéo-

conférences entre le comité d'organisation local des JM et la commission de coordination du comité international de ces jeux (CIJM), laquelle réunion était prévue pour lundi avant qu'elle ne soit décalée de trois jours, rappelle-t-on.

B.N

FAF : Le MJS interdit de toucher aux statuts



Après avoir signé un accord avec l'Organisation Nationale Contre la Corruption (ONPCL), le Ministre de la Jeunesse et des Sport a diffusé hier lundi, une note adressée aux présidents de fédérations et au président de l'association de promotion et développement du sport féminin. Sid Ali Khaldi a dans un premier temps évoqué le lancement du renouvellement des instances sportives nationales et locales, en faisant référence à la loi 13-05 relative à l'organisation et au développement des activités physiques et sportives. Il expliquera que le ministère allait leur envoyer en temps voulu l'agenda du plan de travail. Dans une deuxième partie, il a tenu à rappeler qu'il était interdit durant l'année précédant une élection fédérale de changer ou modifier les statuts et les règlements intérieurs, toucher aux système de compétition et disciplinaires ou effectuer le moindre mouvement des cadres techniques mis à disposition par les autorités fédérales ou de créer de nouvelles structures ou réactiver de structures sportives suspendues. Ce rappel si il semble adressé à toutes les fédérations, vise assez précisément la Fédération Algérienne de Football qui est engagée depuis six mois dans un projet d'amendement des statuts de la FAF afin de suivre les recommandations de la FIFA qui cherche à harmoniser le fonctionnement de toutes les fédérations sous ses ordres. Pour rappel, les élections du nouveau bureau fédéral doivent se tenir dans moins d'une année.

Bessa N

Ligue 1: ES Sétif: Fahd Halfaia suspendu de ses fonctions

La direction de l'Entente de Sétif (ESS-ligue 1 de football professionnel) a suspendu lundi de ses fonctions, le directeur général du club, Fahd Halfaia, placé la veille (dimanche) en détention provisoire par le juge d'instruction près le tribunal de Sidi M'hamed 0(Alger) pour son implication dans l'affaire de l'enregistrement sonore relatif à des arrangements présumés de matchs de football. Animant une conférence de presse, lundi après-midi au siège du club, le président du conseil d'administration de l'ESS, Azzedine Arkab a expliqué qu'après le placement en détention provisoire du directeur général de la société commerciale, Fahd Halfaia, le conseil d'administration a décidé en réunion de "suspendre les fonctions du directeur général avec effet immédiat". Il a également été décidé à l'issue de cette réunion de "confier le rôle de directeur général au président du conseil d'administration jusqu'à la fin du mandat prévue le 30 juin". Autre point important, le conseil d'administration de l'ESS compte bien rappeler à la commission de discipline de prendre en considération l'article 4 du règlement de discipline qui "dédouane l'entente de Sétif du fait que le

contrat liant Fahd Halfaia au club n'est aucunement de nature sportive et que ce dernier n'exerce pas de responsabilités sportives ni sur l'équipe premières ni sur les jeunes catégories", selon Azzedine Arrab. Le directeur du conseil d'administration a, par ailleurs, appelé les supporters de l'ESS "au calme et à ne pas se laisser influencer par les luttes d'intérêts, pour que le club puisse sortir indemne de cette crise «Il a également tenu à rassurer les supporters quant au scénario du retrait de points. "D'un point de vue juridique personne ne peut enlever de points à l'équipe, nous en avons apporté des clarifications à la commission de discipline par l'intermédiaire de notre avocat". Il a ensuite révélé avoir parlé au cours des précédentes heures à Nabil El Kouki et aux tauliers de l'équipe qui lui ont assuré "qu'ils comptaient bien rester sur leur lancée de résultats positifs après la reprise du championnat et faire taire les mauvaises langues mettant en cause les dernières prestations des joueurs de l'ESS". Arab a également assuré qu'il allait poursuivre sa mission à la tête du conseil d'administration et "qu'il ne comptait pas quitter le navire dans des conditions pareilles".

COA : Réunion du Comité exécutif demain à Alger

Les membres du bureau exécutif du Comité olympique et sportif algérien (COA) tiendront une réunion ordinaire jeudi au siège du COA à Alger, a-t-on appris hier de l'instance olympique. Plusieurs points sont à l'ordre du jour de cette réunion qui intervient après la levée du confinement progressif décidée en deux temps par les autorités du pays. Seront notamment discutés le projet "Olympafrica" Tazrout à Tamanrasset, la Solidarité olympique, le programme "Judo à l'école", ainsi que la situation sanitaire liée à la pandémie de coronavirus (Covid-19) qui est derrière l'arrêt de toutes les activités sportives depuis mars dernier, sur instruction du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS). Il est à rappeler qu'après la démission notifiée du désormais ex-président Mustapha Berraf, la présidence par intérim du COA a été



confiée, en application des statuts de l'instance, à Mohamed Meridja qui se chargera de la gestion des affaires courantes du Comité et de préparer les prochaines assemblées générales ordinaire et extraordinaire électorale.

B.N

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Le Monde

Fondation pour l'édition et la publicité

EDITER PAR LA EURL EL HAOUAFIZE

Président directeur général
Directeur des publications

MME SEMROUNI.K

Directeur adjoint

Z.NACER

DIRECTEUR GÉNÉRAL
FONDATEUR

MME SEMROUNI.K

MONDE
DE L'ADMINISTRATION

REDACTEUR EN CHEF

A.SALIM

SIÈGE SOCIAL
22 RUE SAHRAOUI EL
ACHOUR - ALGER

DIRECTION FAX/TEL
0213957070

COMPTE NUMERO

005001122145636147 BDL

ANEP TEL 02173778

021737128

FAX 021739559

DIRECTION

OUEST-CENTRE-EST

IMPRESSION

SIA

Concertations sur la lutte contre la Covid-19 :

Une importante délégation ministérielle dépêchée à Nouakchott

Le ministre Conseiller à la communication, porte-parole officiel de la présidence de la République, Belaïd Mohand Oussaïd a indiqué hier à Alger que le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune avait dépêché "il y'a quelques heures" une importante délégation ministérielle à Nouakchott (Mauritanie) pour échanger les informations entre les deux pays en matière de lutte contre la Covid-19. S'exprimant lors d'une conférence de presse animée au siège de la Présidence de la République, M. Oussaïd a indiqué que le Président Tebboune "a dépêché, il y'a quelques heures, une importante délégation ministérielle à Nouakchott conduite par le ministre des Affaires étrangères pour échanger les informations avec les frères mauritaniens en matière de lutte contre la pandémie", estimant que cette délégation était "la première du genre depuis la suspension du trafic aérien en mars dernier". Cette visite traduit l'intérêt particulier accordé par les Présidents des deux pays à entretenir le contact au mieux des intérêts des peuples de la région.



Mostaganem : L'ONJSA organise une collecte le 14 juin à la Coupole

Le ministre conseiller à la Communication, porte-parole officiel de la Présidence de la République, M. Belaïd Mohand Oussaïd a déclaré, mardi, que le Consul du Maroc à Oran avait effectivement quitté le territoire national et que son attitude a dépassé toutes les limites de la convenance. "Le consul du Maroc a effectivement quitté le territoire national à la demande de l'Algérie et son attitude a dépassé toutes les limites de la convenance", a indiqué M. Belaïd Mohand Oussaïd en réponse à une question lors d'une conférence de presse animée au siège de la Présidence de la République. Pour le Porte-parole officiel de la Présidence de la République, "l'attitude du Consul marocain n'était pas étonnante car c'est un officier des renseignements marocains". Affirmant que cette page dans les relations diplomatiques entre les deux pays "est désormais tournée", il a soutenu que l'Algérie "est un Etat qui œuvre à atténuer l'impact des problèmes sociaux sur ses citoyens, alors que d'autres font dans la politique de l'autruche", pour éviter de voir venir la menace. "Nous faisons en sorte d'élever le niveau pour préserver les relations entre les deux peuples frères, algérien et marocain", a conclu M. Belaïd Mohand Oussaïd.

Audience

Le ministère de la Solidarité met en garde contre les fake news relayées en son nom via de faux comptes Facebook

Le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme a mis en garde, lundi, contre des fake news relayées en son nom via de faux comptes sur les réseaux sociaux, affirmant ne

pas détenir de compte Facebook. Le ministère déclare décliner toute responsabilité quant aux faux contenus et informations relayés en son nom via de faux comptes sur les réseaux sociaux. Les informations officielles "sont exclusive-

ment publiées sur le site web officiel www.msnfcf.gov.dz", précise le ministère qui a ajouté que "des procédures légales seront engagées à l'encontre de toute page publiant des informations en son nom".

Audience

Le Président Tebboune reçoit les ambassadeurs des Etats-Unis et d'Allemagne à Alger

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, lundi après midi, l'ambassadeur des Etats-Unis en Algérie, John P. Desrocher. Lors de cette audience, les deux parties ont passé en revue les

relations bilatérales ainsi que la situation en Libye et dans la région». Dans le même contexte toujours, le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune a reçu également hier à Alger l'ambassadrice de la République fédérale d'Allemagne

en Algérie, Mme Ulrike Maria Knotz. Les deux parties ont aussi examiné lors de cette audience les relations bilatérales et la situation dans la région, notamment les développements survenant en Libye.

ANP

116 voyageurs algériens placés en confinement après leur rapatriement du Maroc

Cent-seize (116) voyageurs algériens, de retour du Maroc, ont été placés en confinement sanitaire au niveau de la zone des "Sablettes", a-t-on appris, du directeur du transport de la wilaya, Mustapha Kada Belfar. L'opération de rapatriement des voyageurs en provenance de la ville de Casablanca (Maroc) via l'aéroport international d'Oran "Ahmed Ben Bella" aux lieux du confinement sanitaire a eu lieu dans la nuit de lundi à mardi et s'est déroulée dans de bonnes conditions", a-t-il précisé. Le même responsable a ajouté que 7 bus ont été mobilisés pour le transport de ces voyageurs d'Oran vers le lieu de confinement que les autorités locales ont équipé pour la période du confinement sanitaire de 14 jours, avec la mise en place de toutes les mesures de prévention contre le (covid-19). Pour rappel, 45 voyageurs en provenance de la capitale portugaise Lisbonne, via l'aéroport international d'Oran "Ahmed Ben Bella" ont été placés en confinement sanitaire à autre établissement touristique dans la zone des "Sablettes". La wilaya de Mostaganem, a accueilli depuis le début des mesures de prévention du (covid-19), trois vagues de voyageurs algériens bloqués à l'étranger, notamment en France, au Royaume Uni (550 personnes), qui ont été pris en charge au niveau des établissements hôteliers du secteur privé.

**Coronavirus:
117 nouveaux
cas, 152
guérisons et 9
décès en
Algérie durant
les dernières
24h**



Cent-dix-sept (117) nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19), 152 guérisons et 9 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a indiqué mardi à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar. Le total de cas confirmés s'élève ainsi à 10382, soit 23,6 cas pour 100.000 habitants, celui des décès à 724, alors que le nombre des patients guéris passe à 6951, a précisé M. Fourar, lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie du Covid-19. Les nouveaux cas de décès ont été recensés dans les wilayas de Bouira (2 cas), Alger (2), Annaba (1), Jijel (1), Biskra (1), Laghouat (1) et El-Oued (1), a ajouté M. Fourar, notant que les personnes âgées de 65 ans et plus représentent 66% du total des cas de décès. En outre, 29 wilayas ont enregistré des taux inférieurs au taux national, alors que 13 autres n'ont recensé aucun nouveau cas positif au coronavirus durant les dernières 24 heures. Par ailleurs, le nombre de patients ayant bénéficié du protocole de traitement en vigueur s'élève à 20578, comprenant 8967 cas confirmés selon les tests virologiques (PCR) et 11611 cas suspects selon des indications de l'imagerie et du scanner, a poursuivi M. Fourar, précisant que 39 patients sont actuellement en soins intensifs. Enfin, le même responsable a rappelé l'impératif de faire preuve de prudence permanente, de respecter strictement les conditions d'hygiène, de la distanciation sociale, du confinement ainsi que de porter obligatoirement le masque, en toutes circonstances, afin d'endiguer la pandémie.